

SANTÉ DU PRÉSIDENT

Le Président Tebboune reçoit des messages de vœux de prompt rétablissement

P. 24

DÉCÈS DE SAËB EREKAT

Djerad : "la cause palestinienne perd un fervent défenseur de ses droits historiques"

P. 24

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

La prière du vendredi suspendue à partir du 13 novembre (commission)

P. 3

INCENDIES DE FORÊT DANS LE CENTRE DU PAYS

Chenine : «les autorités ne ménageront aucun effort pour dévoiler les circonstances des feux de forêt»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a affirmé lundi, que les autorités concernées "ne ménageront aucun effort" pour dévoiler les circonstances des feux de forêt enregistrés dans plusieurs wilayas et en déterminer la cause, saluant les efforts de la Protection civile pour les circonscrire, a indiqué un communiqué de l'APN. Présidant une réunion du bureau de l'APN, M. Chenine a affirmé à l'entame des travaux que "les autorités concernées ne ménageront aucun effort pour connaître les circonstances des incendies qui ont été enregistrés dans plusieurs wilayas du pays à la fin de la semaine dernière", ajoutant avoir "suivi avec préoccupation les énormes pertes environnementales qu'ils ont causées, avant de rendre hommage à la Protection civile et aux Collectivités locales", a précisé la même source. Le communiqué ajoute que M. Chenine "s'est recueilli à la mémoire des victimes de ces incendies". P.p 3-5

DKnews/APS



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

51,36% des bacheliers orientés vers leur premier choix

P. 3

CLIMAT

Les imams appelés à accomplir Salat El Istisqâ samedi prochain

P. 3

LES CASCADES D'OUED EL BARED À SÉTIF

Le charme envoûtant d'un site paradisiaque

P. 8

SANTÉ

**VARICES
4 techniques au point pour les traiter**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (PRÉPARATION)
NAHD et JSS se neutralisent en amical (0-0)

P. 21



LIVRE-MANIFESTATION

La ville mexicaine Guadalajara "Capitale mondiale du livre 2022"

P. 16

ALGÉRIE-DÉFENSE-5+5

Le SG du MDN participe à la 12^e réunion des chefs d'états-majors des Armées

P. 3

BOUIRA 2 morts dans un accident de la route



Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dans la nuit de lundi à mardi sur la RN 15 à M'Chedallah (Est de Bouira), selon les services de la protection civile.

L'accident s'est produit lundi soir suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion.

Deux personnes ont rendu l'âme sur le coup et une autre grièvement blessée a été évacuée à l'hôpital Kaci Yahia de M'Chedallah", a précisé à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

Les deux victimes sont deux jeunes originaires d'Ath Mansour et âgés entre 17 et 18 ans, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale.

JUSTICE Annaba : affaire de diffamation contre El Watan: verdict reporté au 23 novembre

Le tribunal d'Annaba a décidé lundi de reporter au 23 novembre en cours le verdict dans l'affaire de diffamation contre le quotidien El Watan, a-t-on appris d'une source judiciaire. Le parquet avait requis une peine de trois mois de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 da contre le directeur du journal et une autre de 250.000 da contre la publication, précise-t-on de même source. Pour rappel, le quotidien El Watan avait été poursuivi pour diffamation par Ahmed Gaïd - B et Ahmed Gaïd - A résidant dans la wilaya d'Annaba suite à un article publié par ce journal.

SÛRETÉ D'ALGER Plus de 12.000 appels téléphoniques reçus en une semaine



La salle des opérations relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, durant la période allant du 30 octobre au 5 novembre, 12.192 appels téléphoniques sur le numéro vert 1548 et celui de secours 17, afin de signaler les différentes affaires liées à la criminalité et recevoir des orientations, a indiqué lundi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. "Pour l'exploitation optimale des signalements des citoyens, la salle des opérations relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger veille à notifier instantanément et efficacement les différents appels téléphoniques signalant des faits liés à la criminalité aux forces de Police sur le terrain qui interviennent avec professionnalisme, ce qui a permis de mener plusieurs interventions sanctionnées par l'arrestation de 13 suspects", a précisé la même source.

Ces opérations ont permis la saisie de 71,2 g de cannabis, 266 comprimés psychotropes, (2) armes blanches et 14.800 Da en liquide en sus de la récupération d'un véhicule volé", a ajouté la même source.

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore l'application "Allo Chorta" et la page Facebook de la Sûreté d'Alger, pour signaler toute atteinte à l'intégrité des personnes et des biens", a conclu le communiqué.

BOUMERDES Perturbation de l'alimentation en eau potable pendant 3 jours à partir d'hier

L'alimentation en eau potable dans la wilaya de Boumerdes connaîtra des perturbations à partir de demain mardi et pour une durée de trois jours en raison des travaux d'entretien, a-t-on appris lundi auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). La chargée de communication de l'unité de l'ADE à Boumerdes, Amel Zioui, a indiqué à l'APS, qu' "en raison de travaux d'entretien qui seront entamés demain mardi au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet, l'alimentation en eau potable de certaines localités de la wilaya, sera perturbée".

Les communes qui seront touchées par cette perturbation sont Cap Djinet, Legata, Afir, Dellys, Zemouri, Bordj Menail et quelques quartiers d'El Karma, dans la commune de Boumerdes, a-t-on ajouté de même source.

Mme Zioui qui a présenté les excuses de l'ADE à ses clients suite à cette perturbation a rassuré les concernés que le rétablissement de l'alimentation interviendra jeudi prochain, dès l'achèvement d'entretien.

BATNA Saisie de 24 faux billets de 2 000 DA et une pièce archéologique

Les services de la sûreté de wilaya de Batna ont saisi 24 faux billets de 2000 DA et une pièce archéologique datant de l'époque romaine lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris, lundi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

La même source a indiqué, à ce propos, que la première opération a été menée sur la base d'informations parvenues aux services de la sûreté de wilaya faisant état d'une jeune fille de 30 ans ayant mis en circulation de faux billets, ajoutant que ces informations ont permis d'appréhender cette personne qui avait des complices, en possession du montant saisi.

Après avoir pris les mesures nécessaires et élargi les compétences aux villes de Hassi à Marouana, Ain Djasser et Annaba, une somme d'argent estimée à 286,6 mille dinars a été saisie, en plus d'un microordinateur et 8 téléphones portables, a-t-on ajouté. Un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre des suspects qui ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes.

La deuxième opération concerne une personne en possession de sculptures antiques, a souligné la même source, précisant que l'enquête diligentée par les services de la police judiciaire de Batna a permis de repérer le suspect, propriétaire d'un kiosque dans le quartier Riyad à Batna.

Selon la même source, la surveillance du kiosque en question a permis de découvrir la tête d'une statue antique minutieusement cachée dans un sac de semoule, faisant savoir que cette pièce archéologique a été remise au service local du patrimoine culturel protégé qui a mis en exergue la nature antique de l'objet saisi, remontant à l'époque romaine.

TIARET Arrestation de 2 individus membres d'un réseau international de trafic de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de Tiaret ont arrêté deux individus ayant un lien avec un réseau international de trafic de psychotropes et saisi de 6.600 capsules de ces produits, a-t-on appris lundi du chef de la cellule d'information de la sûreté de wilaya le lieutenant Ahmed Khaldi.

Sur la base d'informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Tiaret au sujet d'un véhicule transportant une grande quantité de psychotropes des frontières Est du pays vers les frontières Ouest passant par la wilaya de Tiaret, un plan a été élaboré permettant d'intercepter un véhicule utilitaire dans la commune de Sougueur avec à son bord 6.600 capsules de psychotropes soigneusement dissimulées.

Le conducteur du véhicule et le chauffeur d'un autre véhicule éclairé, chargé d'ouvrir la voie et contourner les barrières de contrôle, ont été arrêtés, a précisé le lieutenant Khaldi.

Lors de l'enquête, il s'est avéré que les deux individus appartiennent à un réseau international de trafic de psychotropes, a souligné le responsable de la cellule d'information de la sûreté de wilaya, ajoutant qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les deux mis en cause pour les présenter lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Sougueur.

DISPOSITIF DE LA CNAC Financement de plus de 590 microprojets à Tindouf

Pas moins de 596 microprojets ont été financés à ce jour dans la wilaya de Tindouf par le biais de l'Agence nationale d'assurance chômage (CNAC), a-t-on appris lundi des responsables locaux de cet organisme. Plus de 2.013 emplois, dont 117 cette année seulement, ont été générés en faveur de la catégorie d'âge des 30-50 ans, a expliqué le directeur de la CNAC de Tindouf, Smail Chikhaoui.

Au moins 1.748 dossiers de microprojets ont été déposés au niveau de l'agence de Tindouf, dont 1.354 ont été analysés par la commission chargée de l'étude des dossiers et 854 dossiers ont obtenu l'aval bancaire. Selon les données de la CNAC créée en 1997, les emplois générés l'ont été dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (659 emplois), les transports (648), les services (605), l'industrie (86) et l'agriculture (15). En application des instructions du ministère de tutelle, la CNAC s'emploie à accorder aux promoteurs les facilitations administratives nécessaires ainsi que leur accompagnement durant tout le processus de montage de leur microprojets, a assuré le même responsable.

ORAN 35 agriculteurs, aviculteurs et apiculteurs touchés par les dégâts de l'incendie de Cap blanc

L'incendie, qui s'est déclaré vendredi dernier à Cap Blanc dans la commune d'Ain El Kerma (ouest de la wilaya d'Oran), a causé des dégâts à 35 agriculteurs, apiculteurs et aviculteurs, a-t-on appris lundi de la subdivision agricole de la daïra de Boutléfis.

Le chef de ce département, Maarouf Kharif a indiqué que le nombre de sinistrés dans cet incendie a atteint 35 agriculteurs, aviculteurs et apiculteurs activant au niveau de la ferme "Bachir Cherif Lakhdar" de mise en valeur par concession à Cap Blanc.

Les flammes ont ravagé 34 hectares d'oliviers, grenadiers, pêchers, orangers dont 376 arbres de Clémentine et Thomson et citronniers, ainsi que 4,5 ha de maraîchers (tomates, fèves, haricots verts) et 1.500 arbres brise-vent, a-t-il précisé.

Dans la même région, l'incendie a aussi détruit 15 serres destinées à l'aviculture pour oies et canards et 240 ruches d'abeilles, ainsi que du matériel d'irrigation et autres équipements, selon le même responsable. Quatre foyers d'incendies enregistrés vendredi dernier dans la wilaya d'Oran ont détruit une superficie totale de 426 ha, dont celui à Cap Blanc dans la commune d'Ain El Kerma (100 ha de forêts, 200 ha de maquis et 100 ha de broussailles), selon la conservation des forêts.

BISKRA 5 ans de prison ferme pour le président de l'APC de Sidi Okba

Le président de l'APC de Sidi Okba (M. B) à Biskra a été condamné par le tribunal d'Ouled Djellal, dans la même wilaya, à 5 ans de prison ferme avec mandat de dépôt immédiat pour implication dans une affaire de corruption, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

La même source a précisé à l'APS que le mis en cause est poursuivi pour "délit d'abus de pouvoir en violation des lois et réglementations en vue d'obtenir des avantages indus".

Le tribunal a également condamné à deux ans de prison ferme un commerçant impliqué dans la même affaire, a ajouté la même source.

Pour rappel, le tribunal d'Ouled Djellal a condamné le mois passé à cinq (5) ans de prison ferme avec mandat de dépôt immédiat, le président de l'APC de Loutaya poursuivi dans une affaire de "corruption d'abus de pouvoir".

INCENDIES DE TIPAZA

Chenine : "les autorités ne ménageront aucun effort pour dévoiler les circonstances des feux de forêt enregistrés dans plusieurs wilayas"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a affirmé lundi, que les autorités concernées "ne ménageront aucun effort" pour dévoiler les circonstances des feux de forêt enregistrés dans plusieurs wilayas et en déterminer la cause, saluant les efforts de la Protection civile pour les circonscrire, a indiqué un communiqué de l'APN.

Présidant une réunion du bureau de l'APN, M. Chenine a affirmé à l'entame des travaux que "les autorités concernées ne ménageront aucun effort pour connaître les circonstances des incendies qui ont été enregistrés dans plusieurs wilayas du pays à la fin de la semaine dernière", ajoutant avoir "suivi avec préoccupation les énormes pertes environnementales qu'ils ont causées, avant de rendre hommage à la Protection civile et aux Collectivités locales", a précisé la même source. Le com-



munié ajoute que M. Chenine "s'est recueilli à la mémoire des victimes de ces incendies". A la même occasion, le président de l'APN s'est félicité de "l'amélioration de l'état de santé du président de la République et a prié Dieu de lui accorder prompt rétablissement". Par ailleurs, le bureau a débattu du budget de l'APN pour l'année 2021, puis l'a adopté et renvoyé à la commission des finances et du budget, conformément aux dispositifs des articles 14 et 80 du règlement intérieur de l'APN.

Plus de 50 psychologues mobilisés pour la prise en charge des sinistrés

Plus de 50 psychologues ont été mobilisés pour la prise en charge des victimes des incendies de forêts qui s'étaient déclarés le week-end dernier à Gouraya et ayant causé la mort de deux personnes, a indiqué lundi à Tipasa l'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Aïssa Tahraoui. Dans une déclaration à l'APS, en marge du lancement, en compagnie du wali de Tipasa Labiba Ouinaz, d'une caravane d'aides au profit des familles sinistrées, M. Tahraoui a souligné que le ministère de la Solidarité nationale "s'intéresse particulièrement à la prise en charge psychologique des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes et des personnes âgées". L'inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a fait état de la mobilisation, par les services de son département ministériel, de deux équipes composées de cadres, de psychologues et de sociologues issus de sept wilayas et du Centre dans le but, a-t-il dit, de "prendre en charge les sinistrés et réduire chez eux le choc causé

par les incendies qu'ils avaient vécu". Le travail de ces équipes qui demeureront sur place, au niveau de la maison de jeunes de Gouraya où des familles sinistrées sont accueillies, "se poursuivra jusqu'au dépassement de cette crise", a-t-il assuré. Pour sa part, la wali de Tipasa, Labiba Ouinaz, a précisé que les services des wilayas de Tipasa, d'Alger, de Boumerdes, de Blida, d'Aïn Defla, de Chlef et de Médéa ont participé à la caravane d'aide transportant de la literie, des appareils électroménagers et des produits alimentaires. Mme Ouinaz a réitéré, à l'occasion, la "poursuite des actions de solidarité et de soutien de l'Etat aux familles sinistrées jusqu'à stabilisation de la situation et le retour à la normale", a-t-elle ajouté. Le conseiller à la communication du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Rachid Touahri, a indiqué, pour sa part, que le ministre de la Solidarité nationale "veille personnellement à la prise en charge psychologique et sociale des familles sinistrées, notamment les catégories vulnérables, à l'instar des enfants, des femmes, et femmes enceintes,

afin d'atténuer le choc qu'ils ont vécu". "La ministre de la Solidarité nationale a également souligné la nécessité d'accorder plus d'attention aux enfants afin qu'ils puissent poursuivre normalement leur scolarité et leur épargner les effets négatifs des scènes choquantes d'incendies, de flammes, de fumée et de cendres, qui resteront gravées dans leurs mémoires", a-t-il souligné. "Les équipes spécialisées en psychothérapie prendront en charge les enfants scolarisés en priorité", a indiqué, de son côté, la psychologue Boumaïza Fatima, et ce, a-t-elle souligné, "dans le but de les aider à retourner sur les bancs des écoles, de prévenir aussi un éventuel isolement social, ou l'apparition de comportements agressifs ou incontinence urinaire, parallèlement à la prise en charge des cas ayant des difficultés à parler", a expliqué la spécialiste. "Une prise en charge est impérative sur les courts et longs termes", a-t-elle ajouté, relevant la possibilité de voir chez des enfants certains "effets rétroactifs qui pourraient leur causer des difficultés de communication".

PARLEMENT L'APN prendra part à une table ronde sur le thème "Rétablir la confiance à la lumière de la COVID-19 et au-delà"

L'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part, mardi, à une table ronde qui se tiendra en téléconférence sous le thème "Rétablir la confiance à la lumière de la Covid-19 et au-delà", a indiqué lundi un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Selon la même source, l'APN sera représentée par le député Mohamed Nemaïcha, à cette conférence organisée par le Forum sur la gouvernance de l'Internet en marge de sa 15e réunion annuelle, en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP).

CLIMAT Les imams appelés à accomplir Salat El Istisqâ samedi prochain (ministère)

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a appelé, les imams à accomplir Salat El Istisqâ (prière de demande de la pluie), samedi prochain à 9h00 avec possibilité de la renouveler le cas échéant et ce en raison de la faible pluviosité voire l'absence de chutes de pluies, indique lundi, un communiqué du ministère. Selon la même source, "le ministère a adressé une instruction aux directeurs des affaires religieuses et des wakfs à travers toutes les wilayas du pays et par leur intermédiaire, aux imams, dans laquelle il les appelle à accomplir Salat El Istisqâ, en raison de l'absence de chutes de pluie, et ce samedi 28 Rabie El Awal 1442, correspondant au 14 novembre 2020, à partir de 9h00, avec possibilité de la renouveler le cas échéant aux dates et heures fixées par les directeurs, en coordination avec les autorités locales, tout en tenant le ministère informé de la date de son accomplissement en cas de son renouvellement". Le ministère a également appelé les imams dans cette instruction "à insister dans leurs prêches et orientations sur l'ancrage de la culture de rationalisation et d'utilisation des eaux et la préservation du patrimoine forestier, étant des éléments importants dans la production et le développement notamment suite aux incendies récents ayant ravagé certaines wilayas du pays". Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a mis l'accent sur "l'impératif respect des mesures préventives contre la propagation de la COVID-19 durant l'accomplissement de cette prière.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

51,36% des bacheliers orientés vers leur premier choix

Près de 51% de bacheliers (session 2020) sur un total de 279.959 ont été orientés vers leur premier choix, a déclaré jeudi à Alger Achour Boudjama, chef de cabinet au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Boudjama a indiqué que 51,36 % des nouveaux bacheliers ont été orientés vers leur premier choix, soit 136.461 étudiants.

et sportives, les écoles normales supérieures (ENS), les sciences vétérinaires et les sciences politiques, a affirmé récemment le ministre de l'Enseignement supérieur. Il s'agit également de prendre en charge les candidats qui ont échoué aux examens d'accès aux ENS et aux instituts des sciences et techniques des activités physiques et sportives, en les orientant automatiquement vers leur choix suivant non subordonné à l'examen dans le cadre du respect des

moyennes minimales". Six (06) choix au minimum et dix (10) autres au maximum ont été adoptés, à condition que deux choix au moins concernent des formations de licence à inscription locale ou régionale. Cette étape qui sera lancée après connaissance des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations, ne concerne que les bacheliers qui n'ont obtenu aucun choix à la suite de la première étape. Il sera accordé à cette catégorie une

deuxième chance à travers les 6 choix disponibles, à condition que deux choix au moins concernent la formation de licence à inscription locale ou régionale et ce en tenant en compte des moyennes minimales pour accéder aux différentes formations. La même procédure a été maintenue pour les bacheliers avec mention excellent, ainsi que l'annulation de la condition relative à la circonscription géographique.

ALGÉRIE-DÉFENSE-5+5 Le SG du MDN participe à la 12e réunion des chefs d'états-majors des Armées des 5+5 Défense

Le général-major Abdelhamid Ghriiss, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a représenté lundi par visioconférence, le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), aux travaux de la 12e réunion des chefs d'Etats-majors des Armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre des activités de l'Initiative 5+5 Défense, inscrites pour l'année 2020, et en qualité de représentant de Monsieur le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Abdelhamid Ghriiss, secrétaire général du ministère de la Défense nationale a pris part, ce lundi 09 novembre 2020, par visioconférence, aux travaux de la 12e réunion des chefs d'Etats-majors des Armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense", note la même source. Cette séance a été présidée par le Commandant des Forces Armées maltaises depuis La Valette, dont le pays assure la présidence tournante de l'Initiative pour l'année en cours. Lors de cette réunion, le secrétaire général du MDN a souligné, dans son allocution, "le contexte international et régional particulier qui caractérise la tenue de cette rencontre", en mettant l'accent sur "l'engagement de l'Algérie au principe de la coopération dans le cadre de l'espace 5+5 Défense". "Notre rencontre intervient dans un contexte multinational et régional marqué par des vulnérabilités et des menaces aggravées par une situation sanitaire complexe au regard des perturbations engendrées par le coronavirus dans la réalisation des

objectifs assignés. Néanmoins, cette situation a été la démonstration du degré de maturité de l'Initiative 5+5 Défense et la détermination des pays membres à agir ensemble pour la pérennité et la consolidation de notre forum", a relevé le général-major Abdelhamid Ghriiss. "L'Algérie tient à marquer son attachement aux principes fondateurs de l'Initiative et son caractère non contraignant, et son engagement avec côtés des pays membres dans la poursuite d'une coopération active et constructive visant la lutte contre les menaces transfrontalières que sont le terrorisme et ses connexions avec le crime organisé, les migrations illégales, les trafics d'armes, de drogue, la traite des êtres humains et la cybercriminalité", a-t-il affirmé. Etaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, "les enjeux régionaux et les défis communs des pays membres de l'Initiative, en l'occurrence l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie. De même, il était question d'évaluer le taux d'exécution du Plan d'action de l'Initiative pour l'année en cours et d'étudier l'impact de la pandémie Covid-19 dans la zone du Bassin Ouest-Méditerranéen, ainsi que les moyens et les voies potentiels qui permettraient de renforcer la coopération entre les pays membres dans ce cadre", ajoute le communiqué. Les travaux de cette réunion ont été sanctionnés par l'approbation de la déclaration conjointe définissant les axes de coopération militaire multilatérale pour la coordination des actions visant à promouvoir la sécurité et la stabilité en méditerranée occidentale, conclut le communiqué.

RECONDUCTION DU CONFINEMENT SANITAIRE

Les anciennes autorisations exceptionnelles de circulation annulées et remplacées par un nouveau modèle

La wilaya d'Alger a annoncé, lundi, l'annulation des anciennes autorisations exceptionnelles de circulation délivrées auparavant par ses services au profit des institutions publiques et privées, et leur remplacement par "un nouveau modèle d'autorisations", suite à la reconduction de 15 jours supplémentaires du confinement partiel à domicile, dans le cadre des mesures de gestion de la crise sanitaire du fait de la propagation du nouveau coronavirus.

Dans un communiqué publié sur sa page facebook, la wilaya d'Alger a souligné qu'"après réadaptation des horaires de confinement partiel à domicile à travers tout le territoire de la wilaya d'Alger de 20:00 au lendemain à 05:00 pour une durée supplémentaire de 15 jours, à partir du 10 novembre, "le wali d'Alger informe l'ensemble des institutions publiques et privées, ainsi que les individus titulaires d'une autorisation exceptionnelle de circulation auprès des services de la wilaya d'Alger ou de ses circonscriptions administratives, de l'annulation de ces autorisations qu'il convient de remplacer par un nouveau modèle".

La même source a rappelé également "la suspension du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends sur tout Alger, avec maintien de l'interdiction du transport collectif des personnes de et vers la wilaya d'Alger", soulignant que "tout contrevenant à cette mesure sera passible



des sanctions juridiques énoncées". "Il sera procédé à la fermeture des marchés de vente de véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire de la wilaya d'Alger. Quant aux marchés hebdomadaires, un programme de contrôle strict devra être adopté par les services compétents afin de s'enquérir du respect des gestes barrières relatifs à la pandémie", note la source.

Il s'agit également de "la fermeture immédiate de chaque marché hebdomadaire ne respectant pas ces protocoles", ajoute le communiqué. "Il a été décidé, en outre, la fermeture de tous les jardins publics et les espaces de loisirs et de divertissement se trouvant dans la wilaya d'Alger et la prolongation de la mesure interdisant toute forme de rassemblements d'individus et familiaux, les

mariages, les circoncisions, les réceptions et au niveau des cimetières, où des sanctions sévères devront être prises à l'encontre des contrevenants", indique le communiqué.

Le wali d'Alger a fait savoir, dans ce sens, qu'il sera procédé au renforcement du système de contrôle du respect des protocoles sanitaires relatifs à cette pandémie et ce à travers une série de mesures y afférentes, notamment le renforcement du contrôle de l'application du protocole sanitaire au niveau des mosquées et l'impératif pour les propriétaires de cafétéria et de restaurants de retirer les tables et les chaises à l'intérieur et à l'extérieur des locaux".

Il s'agit également du renforcement du contrôle des magasins et autres activités commerciales et de services afin de veiller au respect des gestes barrières et la fermeture immédiate des magasins ne respectant pas ces mesures, a poursuivi le même responsable.

CORONAVIRUS

La prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger suspendue à partir du 13 novembre (commission)

Une commission multisectorielle supervisée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a décidé de suspendre, à partir du 13 novembre 2020, la prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger (Djamaâ el Djazaïr) qui reprendra une fois les conditions réunies, vu la situation pandémique sensible actuelle (Covid-19), a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Réunie sur instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, la commission multisectorielle, présidée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, "a recommandé la suspension, à partir du 13 novembre 2020, de la prière du vendredi uniquement dans cet édifice religieux, qui reprendra une fois les conditions réunies", vu la situation pandémique sensible actuelle, ajoute la même source. La commission "a relevé que la Grande mosquée d'Alger a accueilli (vendredi dernier) une foule nombreuse de fidèles. Toutefois, des observations ont été faites et le Comité scientifique a mis en garde contre les éventuelles répercussions des dépassements relevés sur la santé publique", indique le communiqué.

La commission a discuté des conditions dans lesquelles s'est déroulée la prière du Vendredi à travers plusieurs wilayas. Au terme des exposés présentés et au débat animé par l'assistance, les participants à la réunion ont relevé que les citoyens "ont accueilli favorablement la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant réouverture des mosquées pour l'accomplissement de la prière du Vendredi".

Les participants à cette réunion ont salué "le sens de responsabilité et la prise de conscience" des citoyens à travers les wilayas du pays lors de la reprise de la prière du Vendredi, en dépit du grand nombre des fidèles accueillis dans plusieurs mosquées, ajoute le communiqué.

La commission a souligné que la pandémie est "préoccupante" notamment ces derniers jours, exigeant la prise de mesures supplémentaires et de dispositions spéciales annoncées dans le communiqué du Premier ministre du dimanche 8 novembre 2020, et appelle ainsi les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance et à respecter les mesures préventives en vigueur".

La première prière du vendredi a été accomplie à la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El-Djazaïr), vendredi 6 novembre 2020, à l'instar des autres mosquées à travers le territoire national. La salle de prière de la Grande mosquée d'Alger avait été inaugurée lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui célébré le 28 octobre dernier.

REBOISEMENT

Lancement de l'opération de plantation d'un million d'arbres en "réponse aux récents incendies" (ministre)

Le ministère des Ressources en eau a procédé mardi à Alger au lancement de la première opération du plan national de reboisement initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à planter près d'un million d'arbres d'ici la fin de l'année en cours, a indiqué mardi à Alger le ministre du secteur, Arezki Berraki.

Cette première opération consiste à planter plus de 2.000 arbres au Sud-Est de la capitale sur les berges de Oued El Harrach au niveau de Benthalha dans la commune de Barraki (Alger) a fait savoir le ministre lors d'un point de presse.

Selon M. Berraki, cette campagne de reboisement intervient "en réponse aux récents incendies" ayant touché plusieurs wilayas du pays, ajoutant que les 100.000 travailleurs du secteur, répartis entre l'administration centrale, l'administration déconcentrée et les établissements sous tutelle y participeront et planteront chacun dix (10) arbres.

Il s'agit d'une première opération, constituant un soutien au programme national de reboisement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant la plantation de plus de 40 millions d'arbres à travers le territoire national, a-t-il expliqué. "Nous allons poursuivre cette

opération afin de remplacer l'ensemble des pertes enregistrées. J'appelle tous les citoyens ayant la possibilité de planter des arbres à le faire", a dit le ministre. Interrogé quant au plan de lutte contre les incendies de forêt, M. Berraki a fait savoir que cela est du ressort de la Direction générale des Forêts (DGF) et de la protection civile.

"Mais en tant que secteur, nous avons mis à leur disposition tous les moyens nécessaires au niveau national, notamment à travers les retenues collinaires et les barrages où s'approvisionnent les services de la protection civile pour faire face aux incendies", soulignant que des études sont en cours pour la mise en place de retenues d'eau spécifiques à la lutte contre les feux de forêts.

Concernant la baisse des réserves en eau, le ministre a fait savoir que "cette baisse est logique à cette période de l'année au vu de la consommation importante d'eau pendant la période estivale", la pandémie du Covid-19 ayant également contribué, a-t-il dit, à causer une surconsommation de près de 10 %.

"Il était prévisible que la quantité d'eau au niveau de certains barrage soit en baisse. Actuellement douze (12) barrages connaissent une baisse de niveau, mais la saison hivernale arrive", a-t-il noté ajoutant

tant que dans le cas d'une sécheresse prolongée, son département ministériel a pris l'ensemble des dispositions au niveau des wilayas pouvant rencontrer un risque de manque d'eau à travers le lancement de projets de forage de puits et de projets de transfert d'eau.

Il a précisé que le taux actuel de remplissage des barrages est à près de 45 %. S'agissant des coupures d'eau au niveau de la capitale, M. Berraki a écarté l'hypothèse d'un manque de quantité d'eau stockée. Il a affirmé que ces coupures sont dues à des opérations de réparation de canalisations et de lutte contre les fuites provoquant une perturbation de l'alimentation en eau au niveau de la capitale.

"Je tiens à rassurer les habitants de la capitale, que les quantités d'eau stockées leur suffisent jusqu'à l'hiver prochain", a-t-il souligné, précisant que pour faire face à un cas de forte baisse de la pluviométrie, un programme de forage de puits est en cours au niveau d'Alger, avec notamment 50 puits en cours de forage. De plus, il a estimé "prématuré" de parler d'une situation de sécheresse, expliquant que depuis plusieurs années et du fait du changement climatique, les fortes pluies interviennent principalement aux mois de mars et avril.

ARTISANAT

L'artisanat demeure un "important vecteur" de développement

L'artisanat constitue encore aujourd'hui un "important vecteur" pour le développement d'une économie durable, a soutenu lundi à Tizi-Ouzou Mohand Akli Ikharbane, maître-assistant à l'institut d'archéologie de l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO). "On ne peut pas développer une économie saine et durable en se passant de l'artisanat", a souligné l'universitaire, qui a animé

une conférence sur le patrimoine artisanal, dans le cadre du Salon des savoirs-faire, organisé à l'occasion de la journée nationale de l'artisan, faisant remarquer que "l'artisanat a toujours été un vecteur important du développement à travers l'Histoire". Depuis la période gréco-romaine, a-t-il ajouté à ce propos, "l'artisanat a toujours été au cœur du développement et ce qui se fait en

core aujourd'hui n'est qu'un perfectionnement technique de ce qui a déjà été fait, mais, les motifs et la finalité demeurent les mêmes". Citant le secteur du tourisme qui, a-t-il dit, "développe une des plus grandes industries au monde", il a estimé qu'"on ne peut parler d'industrie touristique sans parler d'artisanat qui son situe un élément important dans le développement

de la logistique touristique, créé de l'emploi et de la richesse et entraîne avec lui l'ensemble des secteurs". Soulignant lors de son intervention, "le rôle pionnier" de toute l'Afrique du Nord dans les métiers de l'artisanat (orfèvrerie, tissage, ébénisterie), M. Ikharbane a déploré que ce "savoir-faire et cet apport ne soient pas assez mis en valeur et relégués à une place secondaire" à travers

l'Histoire. Organisé par l'association culturelle Tiguemmi, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la direction locale de la culture et la maison de la culture Mouloud Mammeri qui l'abrite, ce salon s'étalera jusqu'à jeudi prochain, avec au programme une exposition permanente et plusieurs autres activités.

EL BAYADAH Remise des clés de 120 LPL à Boussemghoune

Une cérémonie de distribution des clés de 120 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune de Boussemghoune (wilaya d'El Bayadh), à leurs bénéficiaires a été présidée lundi par le wali, Kamel Touchene.

Lors de la cérémonie, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, M. Touchene a annoncé la distribution, avant la fin de l'année en cours à travers différentes communes de la wilaya, d'autres logements qui sont au stade d'aménagement extérieur.

De son côté, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière

(OPGI), Kessoul Abdelfettah, a fait savoir que plus de 2.200 LPL seront distribués avant la fin de l'année en cours, dont 1.500 à la nouvelle ville d'El Bayadh, 350 à Bougtob et 392 à Brizina. Il a indiqué que l'aménagement extérieur de 1.060 logements d'un quota de 1.500 situés à la nouvelle ville du chef-lieu de wilaya tire à sa fin. Les travaux d'amé-



nement de 350 logements en cours enregistrent un taux d'avancement de 90 pour cent

alors que ceux de 392 logements à Brizina 70 pc, a-t-on détaillé.

KHENCHELA Nécessité de recourir aux méthodes modernes d'irrigation complémentaire des céréales

Les participants à une journée d'étude intitulée "L'irrigation et la fertilisation dans la filière céréalière", organisée lundi à Khenchela, ont souligné la "nécessité de suivre des méthodes modernes d'irrigation complémentaire des céréales afin de faire progresser cette filière".

Initiée par la direction des services agricoles (DSA) de Khenchela, au sein de la Maison de l'agriculture de la commune de Hamma, les intervenants ont indiqué que "l'adoption de méthodes modernes d'arrosage et de fertilisation augmentera le rendement en céréales et aboutira à des résultats positifs qui permettront de réduire la facture d'importation".

A cet égard, Cherif Nekri, directeur général de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID), a relevé lors de son intervention que "les investisseurs dans la filière des céréales

doivent respecter la technique relative à l'irrigation et à la fertilisation pour obtenir des productions allant jusqu'à 70 quintaux par hectare". Ce responsable a également ajouté que le développement des céréales implique une connaissance des étapes de croissance pendant lesquelles ce type de culture doit être arrosé, avec la nécessité de choisir la qualité et la quantité des engrais appropriées pour atteindre le rendement souhaité.

De son côté, Abdelghani Ben Ali, chef du Conseil interprofessionnel de la filière des céréales, a appelé les agriculteurs présents à "suspendre les méthodes traditionnelles d'arrosage et à suivre les méthodes modernes afin qu'ils puissent obtenir un rendement plus important en termes de qualité et de quantité".

Dans ce contexte, il a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de cette rencontre est de hisser le niveau

technique des exploitants de la filière céréalière pour contribuer à l'augmentation de la production et œuvrer à atteindre l'autosuffisance. Pour sa part, le directeur des services agricoles de Khenchela, Rachid Rahmania a affirmé que la wilaya a recensé, lors de la dernière campagne agricole, une superficie allouée à la culture céréalière dépassant 100 000 ha, dont 32 000 ha sont situés dans le désert de Nememcha.

Il a déclaré, en outre, que la superficie irriguée s'élevant à 45 000 ha a incité l'Etat à accompagner les agriculteurs de la filière céréalière en leur accordant des autorisations de forage de 1200 puits profonds tout en les soutenant pour réaliser des bassins hydrologiques, en les dotant d'arrosoirs et de pompes en vue d'atteindre une production de 2 millions de quintaux par an dans le cadre du plan quinquennal 2020-2024.

TISSEMSILT Promouvoir la commercialisation de produits artisanaux au programme de la chambre de l'artisanat et des métiers

La chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tissemsilt a concocté récemment un programme de promotion de commercialisation de produits artisanaux, a-t-on appris lundi du directeur de cette instance. Abdelkader Khankaoui a indiqué, en marge des festivités de la journée nationale des métiers célébrée le 9 novembre de chaque année, que ce programme englobe la réalisation d'espaces permanents de vente de produits d'artisanat

au niveau des communes qui renferment des zones touristiques, à l'instar de Théniet El had, Bordj Bounaama, Boukaid et Sidi Slimane, en étroite collaboration avec les services communaux et les associations à caractère artisanal. Ce programme illimité dans le temps comprend, aussi, l'accompagnement des artisans de la wilaya en quête d'espaces et locaux pour commercialiser leurs produits, avec le concours des autorités de la wilaya et les direc-

tions du tourisme et du commerce, outre les services des daïras et des communes. Il est prévu, à l'occasion, la signature de conventions avec nombre d'établissements publics et grands espaces commerciaux, pour essayer de trouver des espaces de commercialisation, selon le même responsable.

Au programme figure, en bonne place, des journées d'informations à travers lesquelles sera identifié le problème d'écoulement des produits aux-

quels est confronté la plupart des artisans de la wilaya et la manière de le régler, en collaboration avec les différents acteurs du secteur. Les festivités de la journée nationale des artisans ont donné lieu à la Maison de l'artisanat et des métiers du chef lieu de wilaya à l'organisation d'une exposition de plats et gâteaux traditionnels ainsi qu'une cérémonie de récompense d'anciens artisans de wilayas qui activent dans le domaine de l'artisanat d'art.

MOSTAGANEM Annulation du droit de concession pour 155 bénéficiaires de terres agricoles pour non exploitation

La wilaya de Mostaganem a décidé d'annuler le droit de concession pour 155 bénéficiaires de terres agricoles pour non exploitation et de récupérer ainsi 690 hectares, a-t-on appris lundi auprès de ses services.

Le comité de wilaya chargé d'étudier les dossiers de reconversion du droit de jouissance en droit de concession des terres et les exploitations agricoles a décidé, lors d'une réunion présidée dimanche par le wali Aïssa Boulahia, d'annuler ce droit pour 155 bénéficiaires d'assiettes foncières, situées dans 20 communes, pour non exploitation.

Au cours de la réunion consacrée à l'évaluation de l'opération d'assainis-

sement du foncier agricole, il a été procédé à la régularisation du statut juridique de 33 autres dossiers, en contrepartie de la contribution de leurs propriétaires au développement de la production agricole, a-t-on fait savoir.

Le comité a également décidé de transférer cinq autres dossiers aux services judiciaires compétents. Il s'agit de dossiers de bénéficiaires d'assiettes foncières réservées pour l'agriculture qui ont été transformés en constructions, a-t-on ajouté. Cette opération technique a permis la récupération d'un terrain d'une superficie totale de plus de 690 hectares, dont l'utilisation sera déterminée ultérieurement, pa-

rallèlement avec le programme de mise à jour du foncier agricole au niveau de la wilaya et la numérisation des dossiers, a-t-on appris auprès de l'antenne de wilaya de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

A ce jour, la conversion du droit de jouissance en droit de concession a été réalisée pour 8.633 bénéficiaires de terres et d'exploitations agricoles dans la wilaya de Mostaganem sur un total de 8.938 dossiers déposés auprès de l'antenne de wilaya de l'ONTA, alors que l'opération est en suspens pour 360 autres dossiers.

APS

SOUK AHRAS Raccordement de 54 bureaux de poste à la fibre optique

Cinquante quatre (54) bureaux de poste ont été raccordés au réseau de la fibre optique à travers la wilaya de Souk Ahras, ce qui représente un taux de couverture estimé à 100 % des infrastructures de ce secteur, a-t-on appris lundi, du directeur local de la poste et des télécommunications. Ces bureaux de poste sont répartis sur les 26 communes que compte cette wilaya frontalière, ce qui a permis d'augmenter le flux du réseau informatique et d'améliorer les prestations fournies aux clients d'Algérie Poste, a indiqué à l'APS, Samir Bouaziz.

Un total de plus de 1.300 km de fibre optique a été déployé à travers les différentes communes et les bureaux de poste de la wilaya de Souk Ahras, a souligné le même responsable, assurant que la concrétisation de ces projets s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de la rénovation du réseau filaire d'Algérie Poste et ce dans le but de permettre aux citoyens d'accéder aux services de ce secteur en tout confort.

Trois (3) bureaux de poste seront "prochainement" ouverts dans les zones d'ombre d'El-Hamra (commune de Hanancha), El-Karia (commune d'Ouled Driss) et Bir El-Hadj Tayeb (commune d'Oum El Adhaim), tandis que d'autres infrastructures similaires seront inaugurées "avant fin 2020" dans les communes de Taoura, Merahna et Sedrata, a-t-on signalé.

EL TARF Plus de 4.650 postes pédagogiques proposés

Le nombre de postes de formation ouverts dans les centres et instituts de formation d'El Tarf pour la session de février 2021 est estimé à plus de 4.650 postes pédagogiques, a-t-on appris lundi auprès des services locaux de la formation professionnelle et d'apprentissage.

Les inscriptions, lancées hier dimanche, se poursuivront jusqu'à fin février 2021 à travers les centres de formation professionnelle d'El Tarf où il est prévu 3.650 postes en formation diplômante et 1.400 autres dans la formation dite qualifiante, a-t-on ajouté de même source. Intervenant dans un contexte particulier lié à la pandémie du coronavirus, nécessitant le suivi strict du protocole sanitaire pour éviter toute contagion, la prochaine rentrée de formation professionnelle sera également marquée par la mise en place d'une nouvelle application "Mihnati" qui permet, a-t-on précisé, aux candidats de s'inscrire via internet avant de finaliser la procédure en se rendant au niveau du centre formation. S'inscrivant dans le cadre de la numérisation de l'administration et la simplification des procédures administratives pour les apprenants, cette nouvelle application vise à mieux gérer le flux d'arrivants dans le secteur en terme d'effectifs et de modes de formation qu'elle soit présentiel, par apprentissage ou à distance, a-t-on ajouté. Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya d'El Tarf compte 16 établissements dont neuf (9) centres, trois (3) instituts nationaux spécialisés, quatre (4) annexes, disposant d'une capacité théorique globale de près de 5.000 postes pédagogiques, a-t-on rappelé.

FINANCE ISLAMIQUE

Délivrance de certificats de conformité à sept banques jusqu'à novembre 2020 (HCI)



L'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a délivré le certificat de conformité aux préceptes de la Charia pour la commercialisation des produits de la finance islamique à sept établissements bancaires et organismes financiers jusqu'à novembre 2020, a indiqué lundi un communiqué du Haut conseil islamique (HCI).

"Après parachèvement de la procédure légale et des conditions de validité des dossiers de demande du certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique, l'autorité a délivré jusqu'à novembre 2020, sept certificats de conformité aux établissements bancaires et organismes financiers", lit-on dans le communiqué.

Les établissements financiers concernés sont la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), Bank ABC Algérie et AOM INVEST, ajoute la même source.

"L'Autorité poursuit l'étude des dossiers désirant obtenir un certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique", précise le conseil.

Depuis sa création le 1er avril dernier, l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a reçu et étudié les dossiers suivant le Règlement N 20-02 du 15 mars 2020 publié par la Banque centrale.

Ce règlement définit les opérations bancaires relatives à la finance islamique et les règles de leur exercice par les banques et les établissements financiers, a indiqué le conseil.

Conformément à l'article 14 du règlement suscité qui stipule que "préalablement à toute demande d'autorisation auprès de la Banque d'Algérie (BA) pour la commercialisation des produits de la finance islamique, la banque ou l'établissement financier doit obtenir le certificat de conformité aux préceptes de la Charia délivré par l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique.

PARLEMENT

Le ministre des Finances présente le PLF 2021

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahme, a présenté mardi le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) devant l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement.

Le PLF 2021 a été élaboré dans un contexte qu'on pourrait qualifier d'exceptionnel marqué par la conjonction de deux principaux facteurs, à savoir la récession économique mondiale et la crise sanitaire mondiale inédite, a précisé le ministre au début de sa présentation.

Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 4,0 % en 2021, après un recul de 4,6 %, suivant les estimations de clôture de l'exercice 2020.

Concernant la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4 % en 2021, 3,37 % en 2022 et 3,81 % en 2023.

Les dépenses budgétaires totales prévues pour la



même période, augmentent pour passer de 7.372,7 mds de Da dans la LFC 2020, à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%), ensuite à 8.605,5 mds de Da en 2022 (+ 6,07%),

puis à 8.680,3 mds de Da en 2023 (+0,9%).

Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui devra connaître une hausse de 5,1% au cours

de la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds de Da en 2021 (11,8%), puis 5.358,9 mds de Da en 2022 (0,8%), ensuite 5.505,4 mds de Da en 2023 (+2,7%).

Quant aux dépenses d'équipement, elles s'élèveront à 2.798,5 mds de Da en 2021 (+ 6,8%), ensuite à 3.246,6 mds de Da en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3.174,9 mds de Da en 2023 (- 2,2 %), selon les chiffres présentés.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,75 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020.

Pour l'inflation, le PLF 2021 prévoit "une légère accélération" en 2021 pour atteindre 4,5 %.

PÊCHE - PARTENARIAT

Le soutien de la formation dans le secteur de la pêche objet d'un atelier technique à Oran

Le soutien de la formation dans le secteur de la pêche a fait l'objet d'un atelier technique organisé, lundi, par la direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Oran, pour déterminer les besoins en formation du secteur de la pêche et des ressources halieutiques en vue de les satisfaire.

Cet atelier entre dans le cadre d'un accord conclu entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques en juin dernier, en vue de satisfaire tous les besoins exprimés en matière de formation dans ce secteur, a indiqué, à l'APS, le directeur local de la formation professionnelle, Abdelkader Belbekouche.

A ce propos, le même responsable a précisé que la nomenclature des filières du secteur de la formation comprend 8 spécialités concernant le secteur de la pêche et des ressources halieutiques, dont l'aquaculture, l'élevage des crustacés, le traitement des produits halieutiques, la rénovation des filets de pêche et l'élevage des poissons d'ornement, soulignant que, cependant, ces spécialités restent insuffisantes pour répondre aux besoins importants de formation dans ce secteur vital.

Le même responsable a fait part de l'entière disponibilité des établisse-

ments de son secteur pour garantir la formation de professionnels de la pêche suivant les différentes méthodes de formation et les besoins, considérant que l'objet de la formation est la pierre angulaire dans le développement de tout secteur.

De son côté, le directeur de la chambre de la pêche de la wilaya, Hamri Abdelbasset a souligné que le besoin en formation est très important dans le secteur de la pêche et des produits halieutiques.

"Un secteur en développement continu qui peut devenir un des leviers de l'économie nationale et un des moteurs essentiels de développement social, eu égard aux potentialités et aux nombreuses caractéristiques dont il dispose".

A ce propos, le même responsable a déclaré que la chambre de la pêche de la wilaya et des ressources halieutiques enregistre, actuellement, quelque 2.000 demandes de formation de la part des professionnels de la pêche, tout en espérant que le secteur bénéficie, dans le cadre de l'accord de partenariat, de structures de formation professionnelle au niveau de la wilaya, dotées de tous les moyens pédagogiques nécessaires.

"Nous recherchons des formations dans de nouveaux métiers en adéquation

avec le développement que le secteur connaît, à l'instar de la maintenance des bateaux de pêche, la commercialisation des produits halieutiques et leur conservation, ainsi que la réfrigération et l'exploitation des produits de pêche, notamment quelques poissons et plantes dans le domaine pharmaceutique et autres, a déclaré M. Hamri.

Organisé par des spécialistes des deux secteurs et des conseillers dans le domaine de la pêche et des ressources halieutiques, cette rencontre vise à déterminer la liste des spécialités de la formation professionnelle et à contribuer dans la formation de main d'œuvre qualifiée nécessaire, afin de participer à la réalisation du développement économique effectif du secteur de la pêche et des ressources halieutiques, considéré comme un réservoir important d'opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle, selon la même source.

Cet atelier entre également dans le cadre de la préparation du projet de la carte pédagogique de formation de la wilaya d'Oran, qui fera l'objet d'ateliers similaires dans les différents secteurs de la wilaya pour identifier les besoins de chaque secteur dans le domaine de la formation, ont relevé les organisateurs de l'atelier.

ENTREPRISES

Régularisation des biens immobiliers du complexe Sider El Hadjar

Le transfert des biens immobiliers du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) depuis le Groupe Sider, a été officialisé dimanche, par la signature des actes en présence du wali d'Annaba, Djamel Eddine Berimi.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Direction générale du Groupe Sider à Chaïba dans la commune de Sidi Amar (Annaba) par le PDG du Groupe Sider, Lakhdar Ouchich, la présidente du conseil d'administration du complexe Sider El Hadjar, Mme Djamilia Labyadh et l'inspecteur régional des domaines publics et de la conservation foncière chargée des domaines publics de la wilaya d'Annaba, Halim Aber.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement de la situation des biens immobiliers du complexe Sider El Hadjar restée suspendue à cause des opérations de restructuration du complexe qui remonte



à fin 2018, selon les explications données en marge de la cérémonie de signature. Cette régularisation permettra au complexe Sider El Hadjar de consolider son capital commercial, de promouvoir son polder économique lors des transactions notamment bancaires et de booster les investissements projetés au complexe, est-il indiqué. Les biens immobiliers transférés portent sur près de 758 hectares représentant le terrain réservé aux structures diverses du complexe dont la valeur estimative dépasse les 100 milliards DA, selon le PDG du Groupe Sider à Annaba.

Le complexe Sider El Hadjar, une filière du Groupe Sider, emploie plus de 6.000 travailleurs et occupe une superficie totale de 903 hectares incluant le terrain des structures relevant du complexe et se trouvant en dehors de la périphérie de l'usine.

PÉTROLE

Le Brent à 43 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole étaient en hausse mardi en début de séance européenne, après un véritable bond la veille, portés par les espoirs autour d'un vaccin contre le Covid-19 et une intervention possible de l'Opep+.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,42% par rapport à la clôture de lundi, à 43,00 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre montait de 1,22% à 40,78 dollars. La veille, le Brent a engrangé 7,5% (sa plus forte hausse depuis juin) et le WTI 8,5% (depuis mai), montant en flèche après l'annonce par le groupe pharmaceutique Pfizer que le vaccin développé avec l'allemand BioNTech contre le Covid-19 réduisait de 90% le risque de tomber malade du virus. "La fête continue pour les prix du pétrole", a constaté Carlo Alberto De Casa, analyste. Les investisseurs s'attendent à ce que



ce vaccin mette un coup d'arrêt à la pandémie, qui a été très préjudiciable pour la demande d'or noir, a-t-il continué. Les cours du brut étaient également soutenus

par la perspective d'un possible ajustement des coupes de production de brut des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs

alliés via l'accord Opep+.

Lundi, le ministre saoudien de l'Énergie a indiqué que ces derniers étaient d'accord "sur le principe d'ajuster" la marche des coupes conclue en avril et toujours en vigueur.

Celle-ci prévoit que le retrait actuel de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) serait ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

"Avec le consensus de tous, nous pourrions naviguer avec cet accord et l'ajuster, en fonction de ce que l'avenir nous réserve", a expliqué le prince Abdel Aziz ben Salmane lors d'une conférence virtuelle organisée par les Emirats arabes unis.

L'Opep+ pourrait "ajuster" l'accord de réduction (ministre saoudien)

L'Opep+ pourrait "ajuster" l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande, a déclaré lundi le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdel Aziz ben Salmane.

Selon l'accord conclu en avril, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, Russie en tête, devraient ramener les coupes de production actuelles de 7,7 millions de barils par jour (sans compter les éventuels rattrapages des retardataires) à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

"Avec le consensus de tous, nous pourrions naviguer avec cet accord et

l'ajuster, en fonction de ce que l'avenir nous réserve", a indiqué le ministre saoudien lors d'une conférence virtuelle organisée par les Emirats arabes unis. Les membres de l'Opep+ sont d'accord "sur le principe d'ajuster" les accords, a-t-il ajouté sans donner plus de détails, mais en soulignant que la stratégie mise en place permettait de stabiliser les marchés malgré la "nouvelle propagation" du coronavirus en Europe. Les acteurs et observateurs du marché s'interrogeaient depuis plusieurs jours sur une réaction plus drastique de l'Opep+ alors que le tableau se noircit du côté de la demande, plombée par le regain de la pandémie de Covid-19 en Europe et aux Etats-Unis et les mesures de pro-

tection qui risquent d'entraver la consommation et l'activité. Le ministre saoudien a dit espérer qu'un vaccin "serait trouvé et distribué" pour permettre un retour rapide de la "mobilité". Le prince Abdel Aziz a, par ailleurs, félicité le président américain élu Joe Biden, mais a refusé de commenter l'éventualité d'un retour des Etats-Unis à l'accord sur le nucléaire iranien. L'Opep, a-t-il toutefois assuré, sera à même de s'adapter à toute nouvelle situation : "Historiquement, l'Opep et l'Opep+ ont réussi à gérer les fluctuations (du marché) au fur et à mesure qu'elles se produisaient".

Les pays producteurs ont prévu de se retrouver la semaine prochaine, le 17 novembre.

ROYAUME-UNI

Le taux de chômage progresse à fin septembre

Le taux de chômage au Royaume-Uni a progressé à 4,8% au cours du troisième trimestre et les licenciements ont atteint un niveau inédit en raison du choc économique de la pandémie, a annoncé mardi le Bureau national des statistiques (ONS).

L'ONS rappelle que le taux de chômage était de 4,5% pour la période de trois mois achevée fin août.

Au troisième trimestre, soit entre juillet et septembre, le pays a enregistré 314.000 licenciements, dépassant les niveaux qui

avaient suivi la crise financière de 2008.

Malgré la réouverture de l'économie au cours de l'été après le confinement, la crise sanitaire fait des dégâts profonds dans de nombreux secteurs comme ceux du transport aérien, du commerce et de la restauration, qui multiplient les annonces de suppressions de postes.

Nombre d'entreprises licencient alors même qu'elles peuvent bénéficier du dispositif de chômage partiel qui voit le gouvernement indemniser les salariés pour protéger les emplois.

Ce mécanisme a d'ailleurs tout récemment été prolongé d'un mois en novembre pour accompagner le nouveau confinement en Angleterre, puis une nouvelle fois jusqu'à mars 2021.

Le taux de chômage reste de son côté relativement faible comparé à d'autres pays européens mais poursuit inexorablement sa hausse de mois en mois, alors qu'il évoluait encore sous 4% à un plus bas depuis 45 ans avant le début de la pandémie. Au total, le nombre de personnes ayant un emploi a chuté de 782.000 entre mars

et octobre, pour l'essentiel au début de la crise sanitaire. Pour le seul mois d'octobre, donnée la plus récente fournie par l'ONS, le recul est de 33.000. En outre, le mois dernier, quelque 2,6 millions de personnes, avec un travail à faible salaire ou au chômage, avaient demandé à toucher les minima sociaux, soit une légère baisse par rapport à septembre (2,7 millions).

Le nombre de postes à pourvoir continue lui de rebondir, à 525.000 entre août et octobre, mais reste en dessous de ce son niveau d'avant la pandémie.

ALLEMAGNE

Nouvelle baisse du moral des investisseurs en novembre

Le moral des investisseurs s'est de nouveau détérioré en Allemagne en novembre, plombé par les restrictions imposées dans l'ensemble de l'Europe pour lutter contre la seconde vague de Covid-19, selon le baromètre ZEW publié mardi. Cet indicateur, particulièrement instable, ressort à 39,0 points, en baisse de 17,1 points sur un mois, après une baisse de 21,3 points en octobre.

Il atteint son plus bas niveau depuis avril, en plein cœur de la première vague épidémique.

En zone euro, le baromètre ZEW enregistre une chute de 19,5 points, à 32,8

points. "Les experts des marchés financiers s'inquiètent des conséquences de la seconde vague de Covid-19", résume Achim Wambach, président de l'institut ZEW, cité dans un communiqué.

Ce score est légèrement inférieur aux prévisions des experts cités par l'outil d'analyse financière Factset, qui tablaient sur un ZEW à 41,8 points. La composante du baromètre mesurant la situation économique actuelle ressort quant à lui à -64,3 points, en baisse de 4,8 points sur un mois. Contrairement aux derniers mois, "ni les négociations du Brexit", ni "l'élection présidentielle amé-

ricaine" n'ont "actuellement d'influence" sur la perception des investisseurs, précise le ZEW. Les experts "craignent que l'économie allemande ne retombe dans la récession", ajoute l'organisme.

Berlin a connu un fort rebond de 8,2% au troisième trimestre, après une récession historique de 9,7% entre avril et juin, conséquence de la première vague de Covid-19.

Mais les mesures restrictives prises en novembre pour limiter la flambée des cas d'infection au Covid-19 menacent de nouveau la première économie européenne.

ENERGIE SOLAIRE

L'énergéticien franco-irlandais Amareco augmente son capital

Amareco, producteur d'énergie solaire d'origine franco-irlandaise, a annoncé mardi la conclusion d'une levée de fonds en capital de 150 millions d'euros destinée à financer sa croissance en Europe, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient.

L'entreprise veut ainsi se doter d'une capacité d'investissement de trois milliards d'euros sur trois ans (le reste étant assuré par de la dette), a indiqué Alain Desvigne, son président et cofondateur.

Amareco voit ainsi arriver parmi ses actionnaires la société de gestion Tikehau, après Idia Capital Investissement (Crédit Agricole) au printemps. Mais elle reste indépendante et dirigée par ses fondateurs.

Fondée en 2014 par deux Français et deux Irlandais, Amareco a commencé en rachetant des centrales en France et en développant des projets en Irlande, terre d'éolien plus que de solaire.

Le groupe a réalisé depuis 2015 quelque 500 millions d'euros d'investissement dans des projets photovoltaïques.

Pour 2021, il prévoit plus d'un gigawatt (GW) en construction, en Espagne, au Portugal, en Asie-Pacifique et à Oman.

"C'est une grosse accélération, car nous développons énormément de projets, aujourd'hui prêts à être construits", dit M.

Desvigne, dont l'entreprise vise 3 GW en 2023.

Amareco a notamment remporté des appels d'offres en France et en Irlande.

Ailleurs, le groupe fonctionne souvent en "bilatéral", développant des centrales pour des sites industriels en Thaïlande ou des structures agrivoltaïques (panneaux solaires installés sur des cultures) au Japon ou à Taïwan.

Dans ces pays, l'entreprise de quelque 150 salariés est le plus souvent en "co-traitance" avec des partenaires locaux, apportant son expertise financière, technique, en matière de développement (sécurisation foncière, rachat de l'électricité etc) et d'exploitation.

INDONÉSIE

Une stratégie spéciale de négociation commerciale avec plusieurs pays

L'Indonésie envisage la poursuite d'une série d'accords commerciaux avec des partenaires non traditionnels en Afrique, en Amérique latine et au Moyen-Orient, relèvent mardi des médias locaux.

Le gouvernement indonésien a, en parallèle, annoncé la préparation d'une stratégie spéciale de négociations pour faire face aux défis du commerce international qui peine à renouer avec la croissance, dans le cadre d'une conjoncture internationale défavorable conjuguée à une économie en berne.

"Nous avons essayé d'exploiter de nouvelles régions et partant, conclure des accords commerciaux avec de nouveaux partenaires dans les quatre coins du monde", a déclaré, Iman Pambagyo, directeur général des négociations commerciales internationales au ministère indonésien du Commerce, qui s'exprimait lors d'une récente conférence virtuelle.

Il a, de même, précisé que l'orientation vers des partenaires non traditionnels est en conformité avec la stratégie du président indonésien, Joko Widodo, consistant à stimuler le commerce par la diversification, alors que les partenaires commerciaux traditionnels sont confrontés à une récession économique due à la pandémie de Covid-19.

Cette année, l'Indonésie s'attend à finaliser un accord de partenariat économique complet (CEPA) avec la République de Corée, alors que les négociations entrent dans leur "phase finale", selon M.

Pambagyo.

Cet archipel de Sud-Est asiatique devrait fixer des objectifs concrets pour l'augmentation des exportations et l'attraction des investissements, en particulier dans le contexte mondial actuel, estime le responsable indonésien.

Les principaux partenaires commerciaux de l'Indonésie sont la Chine, les Etats-Unis, le Japon, l'Inde, les pays d'Asie du Sud-Est et l'Union européenne. Dans le cadre de la diversification, l'Indonésie s'est engagée avec le Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui s'est récemment déclaré prêt à négocier un accord commercial avec le pays, au moment où les négociations des accords commerciaux avec l'Union européenne sont prévues au début de l'année prochaine.

CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau de falsification de documents officiels et d'escroquerie à Oran

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé récemment, un réseau criminel, dont les membres sont impliqués dans une affaire de faux et usage de faux de documents administratifs officiels, imitation de sceaux officiels, escroquerie, entre autres, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité.

Les enquêteurs ont arrêté ainsi, six (6) personnes et saisi 7 cachets de différents types d'établissements et instances administratives, a-t-on, indiqué lors de la présentation de cette affaire au niveau du siège de la sûreté de wilaya d'Oran.

Les éléments de la Brigade de Recherches et d'Investigations (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire, sont parvenus à démanteler une bande criminelle composée de 6 personnes, dont une femme, âgées entre 29 et 53 ans, impliquées dans une affaire de faux et usage de faux dans des documents administratifs officiels, imitation de cachets, mauvaise utilisation de fonction, utilisation de locaux publics pour leurs agissements frauduleux, escroquerie et usurpation de fonction.

La même source a précisé que l'enquête a été déclenchée suite à une plainte déposée par une personne, victime d'escroquerie, ajoutant que les éléments de la BRI ont réussi à déterminer l'identité du meneur d'audit réseau criminel, un agent au sein de la délégation communale d'El-Hamri, et ont procédé à son arrestation.

Lors de la perquisition, les policiers ont pris en flagrant délit le suspect en possession de 3 cachets imités de différentes formes d'établissements et instances administratives, des documents administratifs, une somme de 93.000 dinars, issue des affaires d'escroquerie, des copies de pièces d'identité.

Poursuivant leur enquête, les enquêteurs ont pu localiser les autres membres du réseau, qui utilisaient un logement pour leurs activités douteuses et attirer leurs victimes, leur faisant croire qu'ils pouvaient leur vendre des logements sociaux contre la somme de 3,5 millions de dinars et d'acquiescer en toute propriété des appartements et des villas haut de gamme, à travers des ventes aux enchères, tout utilisant les services d'un commissaire-priseur pour leur faciliter les opérations de vente, entre autres, indique la même source.

Ils ont par la suite procédé à l'arrestation du reste de la bande criminelle et après une perquisition autorisée par le procureur de la République du tribunal de Fellaoucen, les policiers ont découvert et saisi 4 cachets falsifiés de différentes dimensions d'établissements et d'instances administratives publics, 9 PV de transfert de propriétés des biens de l'Etat vers des propriétés privées concernant l'acquisition de logements, 5 copies de bons de versement de lots de terrains, des copies de pièces d'identité, des copies de PV de vente de conteneurs, 13 téléphones mobiles et un véhicule, indique la même source, ajoutant que les 6 mis en cause seront présentés devant la justice.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 décès et 182 blessés durant les dernières 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 182 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié mardi par les services de la Protection civile (PC).

Concernant les activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la PC ont effectué durant la même période, 178 opérations de sensibilisation, à travers 13 wilayas (73 communes), portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique, a relevé la même source.

Les unités de la PC ont effectué 282 opérations de désinfection générale, à travers 14 wilayas (62 communes ont été ciblées), a ajouté la même source, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles durant lesquelles la PC a mobilisé, pour les deux opérations, 594 agents, 84 ambulances et 86 engins.

Par ailleurs, les éléments de la PC sont intervenus pour l'extinction de deux incendies urbains s dans les wilayas de Souk-Ahras et Bordj Bou Arreridj, a indiqué la même source, précisant que l'intervention de la PC a permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation, aucune victime n'étant à déplorer.

Les unités de la PC ont enregistré 3.182 interventions de différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ainsi que pour des opérations de sensibilisation et de désinfection relatives au Covid-19.

INCENDIES DE FORÊTS À TIPASA

Dégâts occasionnés à 45 habitations dont une vingtaine totalement brûlées

Les incendies de forêts qui s'étaient déclarés le week-end dernier à Gouraya (Tipasa) faisant deux décès ont causé des dégâts à 45 habitations dont 20 précaires totalement brûlées, selon un premier bilan communiqué lundi par la wali de Tipasa, Labiba Ouinaz.

Les commissions, installées dans le cadre de la cellule de crise désignée par la wilaya et chargée de suivre les développements et évaluer les conséquences des feux qui s'étaient déclarés la nuit de la "catastrophe" ont recensé "une vingtaine d'habitations totalement décimées et 25 autres brûlées à des degrés plus ou moins graves, soit un total de 45 familles sinistrées prise en charge actuellement au niveau de l'auberge de jeunes de Gouraya", a indiqué à l'APS Mme Ouinaz.

Après avoir confirmé que "tous les sinistrés des incendies seront indemnisés, comme promis par le Premier ministre qui s'était rendu personnellement sur place et présenté ses condoléances aux familles des deux victimes, samedi dernier", la chef de l'exécutif de wilaya de Tipasa a souligné qu'il s'agit de "chiffres préliminaires des dégâts causés par des incendies dans l'attente de rendre public le bilan définitif".

Il s'agit, a-t-elle ajouté, de "dédommager les sinistrés, notamment par le relogement des familles ayant perdu leurs logements, et l'indemnisation des agriculteurs, pour les pertes agricoles, végétales et animales", exprimant ses "regrets" à l'égard de l'ampleur des dégâts, qu'elle a qualifiée de "considérables". Selon Mme Ouinaz, les pertes en couvert végétal sont esti-



mées à 500 ha, dont notamment le pin d'Alep, relevant qu'il s'agit "des plus lourdes pertes enregistrées à l'échelle nationale", soit 10 incendies, dont cinq à Gouraya. A noter, le lancement ce lundi, au titre de l'élan de solidarité au profit de la ville de Gouraya, d'une caravane d'aides initiée par sept wilayas du centre du pays, comptant de la literie, des équipements électroménagers et des produits alimentaires, outre un staff de 50 psychologues.

Aussi, la wali de Tipasa, chargée par le Premier ministre, avait remis, hier

dimanche, des aides financières aux familles des deux victimes, offertes par le président de la République pour exprimer la solidarité de l'Etat avec son peuple durant les épreuves difficiles.

Pour rappel, les vents forts et chauds enregistrés le jour des incendies ont été derrière la propagation des flammes à cinq douars qui sont Imelhayene, Mehaba, Saadoune, Iachourene, Izeghrane et Oued Sebt, contraignant les autorités locales à procéder à l'évacuation d'un nombre de leurs habitants à titre préventif.

TOURISME

Les cascades d'Oued El Bared à Sétif : le charme envoûtant d'un site paradisiaque

Il suffit juste de quitter la localité de Tizi N'Bechar (34 km au Nord de Sétif) et de parcourir quelques centaines de mètres vers l'Est sur le chemin de wilaya (CW) n 137-A, une route sinueuse qui relie la commune susnommée et celle d'Oued El Bared, pour être saisi par la beauté époustouflante du décor.

La verdure est bientôt supplantée par un paysage montagneux sur lequel semble veiller le majestueux massif des Babors à la surface duquel s'accrochent des buissons d'orophyte, une plante endémique propre aux forêts humides de cette région.

Après un peu plus de dix kilomètres de lacets, une plaque indique, vers la gauche, les cascades d'Oued Ayad, un site niché à trois kilomètres de là, au pied du versant Ouest de l'imposante chaîne des Babors où le silence n'est rompu que par le bruit si distinctif des chutes d'eau dévalant en flots discontinus la paroi abrupte et très escarpée de la montagne.

En contrebas, comme lovés au pied de l'escarpement rocheux, apparaissent de nombreux rochers au milieu desquels serpente, venue des cimes vertigineuses des Babors, une eau pure et presque glacée, même au plus fort de l'été, formant, ici et là, de minuscules lacs limpides où de nombreux jeunes gens n'hésitent pas, durant la

saïson chaude, à piquer une tête. Un spectacle sauvage et saisissant qui laisse le visiteur sans voix, surtout lorsque le lieu est admiré depuis les hauteurs.

Cette vue plongeante requiert néanmoins du souffle et des muscles, car il faut gravir toute une série d'escaliers. Mais le jeu en vaut la chandelle. Et puis, la beauté prodigieuse du site fait oublier la fatigue.

Les férus de randonnées pédestres, les amoureux de la nature, les sportifs désireux de s'oxygéner et les familles en quête de moments de villégiature trouvent invariablement leur bonheur au pied des cascades d'Oued Ayad au panorama si apaisant, propice à la méditation et au ressourcement, loin du vacarme des villes.

Jusqu'aux années quatre-vingt, ce sont les eaux d'Oued El Bared qui approvisionnaient la ville de Sétif et des environs en eau potable.

Une eau pure et fraîche d'une grande qualité dont les personnes âgées de la région se souviennent avec beaucoup de nostalgie.

De multiples atouts pour le tourisme de montagne

"A cette époque, nous n'avions pas besoin d'acheter de l'eau minérale pour étancher notre soif avec une eau pure, claire et exempte de tout parasite", lance dans un soupir Aïcha Berrahmoune, une septuagé-

naire au visage parcheminé mais à l'esprit vif, restée fidèle à la mlaya noire qui faisait le charme des femmes de sétif.

"Aujourd'hui, l'eau a beaucoup perdu de sa limpidité et a pris un goût bizarre, si bien que l'on ne s'en sert plus que pour la lessive, la vaisselle et les autres tâches ménagères", regrette la vieille Aïcha.

Il est vrai que la formidable expansion de la ville de Sétif et la multiplication de ses besoins ne pouvaient plus s'accommoder de la seule source d'Oued El Bared. Les habitants l'admettent, le comprennent, mais gardent néanmoins la nostalgie de l'eau si fraîche provenant des monts des Babors.

S'agissant du site des cascades d'Oued Ayad, la commune d'Oued El Bared, malgré ses faibles moyens, a fourni de louables efforts pour en faciliter l'accès.

La petite route de 3 km, faisant la jonction entre le CW n 137-A et le site en question, a été entièrement revêtue de béton bitumineux, faisant disparaître les appréhensions des automobilistes qui hésitaient à l'emprunter.

Sur place, un parking a été aménagé, tandis que des jeunes gens de la région ont investi dans la réalisation de petites commodités pour les visiteurs, à l'exemple d'un petit grill-room, d'un café et de l'aménagement d'une terrasse

ombragée, construite en bois sur pilotis, protégée de bambous, où il fait bon déguster quelques brochettes ou un thé à la menthe en contemplant le panorama.

Sans doute faudrait-il faire un peu plus pour mettre davantage en valeur cet endroit paradisiaque, propice au tourisme de montagne. Mais malgré les manques observés, les cascades d'Oued Ayad restent attractives.

Leur beauté brute, leur eau si pure et la proximité de l'imposante chaîne des Babors leur confèrent un caractère sauvage dont la singularité pourrait être affectée par des constructions impersonnelles en béton. En faire un refuge touristique, un lieu d'inspiration artistique et de recherche universitaire (la faune et la flore du massif des Babors sont exceptionnelles), tout en lui conservant son côté havre de villégiature estivale, est, selon Haroun B (25 ans), un habitant de la région, la meilleure idée pour promouvoir les cascades d'Oued Ayad.

Réputé pour être un véritable "coupe-gorge" durant les années quatre-vingt dix, le site d'Oued Ayad, désormais sécurisé, dispose aujourd'hui de tous les atouts pour devenir une des destinations privilégiées des adeptes du tourisme de montagne.

TRAFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES

699 trafiquants arrêtés lors d'une opération d'Interpol

Des saisies coordonnées par l'organisation internationale de coopération policière (Interpol) dans 103 pays ont porté un coup au trafic d'espèces protégées et de produits naturels, permettant l'arrestation de 699 trafiquants, annonce l'organisation dans un communiqué publié lundi.

Menée entre le 14 septembre et le 11 octobre, l'opération Thunder, quatrième du genre depuis 2017, a ciblé des espèces protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Au total, 45.500 animaux et plantes ont été saisis, dont 1.400 tortues - et plus de 6.000 oeufs -, 1.160 oiseaux et 1.800 reptiles.

Au Mexique, dans l'Etat de Sinaloa, un tigre blanc femelle adulte, un jaguar et un lionceau de quatre mois ont été sauvés par les forces de l'ordre participant à l'opération, tandis qu'au Zimbabwe, la police a empêché le transfert de 32 chimpanzés en provenance de la République démocratique du Congo (RDC).

L'opération a permis aussi d'intercepter des cargaisons importantes. A la frontière du



Cameroun, des agents des douanes ont saisi 187 défenses d'éléphants, représentant 856 kg d'ivoire pur, dans un camion qui arrivait du Gabon.

Par ailleurs, les douanes indiennes ont intercepté un chargement de 18 tonnes de bois de santal rouge qui devait

rejoindre les Emirats arabes unis. Une tonne d'écaillés de pangolin, prélevées sur environ 1.700 animaux tués, 56 tonnes de produits marins, 950 tonnes de bois et près de 16 tonnes de plantes ont également été saisies. "Ce type de trafic est le quatrième plus

important au monde et il représente une activité illégale lucrative, dont les conséquences sont dévastatrices non seulement pour l'environnement mais aussi pour la société, la santé publique et l'économie mondiale", commente le secrétaire général d'Interpol, Jürgen Stock, dans le communiqué.

"Il s'accompagne souvent, en effet, de faits d'évasion fiscale, de corruption et de blanchiment d'argent, et même d'homicides, perpétrés par des groupes criminels ayant recours aux mêmes itinéraires de contrebande que le trafic d'armes, de drogue ou la traite d'êtres humains", ajoute-t-il.

Durant l'opération, cinq policiers et trois membres de l'office des forêts en Macédoine du Nord ont été attaqués alors qu'ils intervenaient contre des trafiquants de bois, selon Interpol.

REFOULEMENTS DE MIGRANTS Pointée du doigt, Athènes dément



Les dénonciations de refoulements de migrants de Grèce en Turquie se multiplient depuis mars.

Athènes, montré du doigt, ne cesse de démentir tandis que la mise en cause de Frontex, l'Agence de surveillance des frontières européennes, contraint l'UE à réagir d'urgence.

A la demande d'Ylva Johansson, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, l'Union européenne réunit mardi le conseil d'administration de Frontex en réunion extraordinaire.

Une "enquête est en cours", selon Chris Borowski, porte-parole de Frontex.

L'agence européenne est accusée par plusieurs médias, dont le magazine allemand Spiegel, d'être impliquée dans des incidents de refoulement de bateaux de demandeurs d'asile.

Principale porte d'entrée de l'UE, la Grèce reçoit l'aide de Frontex en mer Egée et à sa frontière terrestre avec la Turquie, qui fin février avait poussé des milliers de migrants vers l'Europe.

Arrêté par la police grecque après avoir traversé la frontière gréco-turque mi-octobre, Hamza, demandeur d'asile marocain, a raconté à l'AFP avoir été incarcéré avec d'autres réfugiés.

"La police m'a frappé, m'a volé toutes mes affaires dont mon pass eport", a-t-il dit début novembre par téléphone.

"Des hommes cagoulés habillés tout en noir sont arrivés, on ne voyait que leurs yeux.

(...) Ils nous ont mis dans des fourgons, nous ont emmenés au fleuve et nous ont forcés à traverser sur des petits bateaux" vers la Turquie, a témoigné le migrant depuis Istanbul.

Même récit d'un migrant sorti de force du camp de Diavata, dans le nord de la Grèce.

"Ils m'ont mis dans un véhicule avec d'autres réfugiés, on nous a amenés dans un commissariat où un policier m'a attrapé par le cou et j'ai été expulsé en Turquie", a rapporté le jeune homme cité par l'ONG Josoor.

Des journalistes avaient vu en mars, le long de la frontière terrestre marquée par le fleuve Evros, des soldats grecs encagoulés embarquant des migrants dans des véhicules militaires ou des fourgonnettes sans plaques d'immatriculation.

Les refoulements, qui consistent à repousser des migrants avant qu'ils n'aient pu déposer leur demande d'asile, se seraient également multipliés aux frontières maritimes de la Grèce, selon plusieurs médias et ONG, dont Amnesty International et Oxfam.

APS

ITALIE - UE

L'Italie condamnée pour non respect du droit sur la qualité de l'air

La Cour de justice de l'UE a estimé mardi que l'Italie avait "enfreint le droit de l'Union sur la qualité de l'air ambiant" en dépassant de "manière systématique et persistante" les valeurs limites fixées pour les particules fines.

La Cour basée à Luxembourg, saisie par la Commission européenne en 2018, "constate que, de l'année 2008 à l'année 2017 incluse, les valeurs limites journalières et annuelles fixées pour les particules PM10 ont été très régulièrement dépassées" dans un certain nombre de zones du territoire italien. Elle juge aussi que "l'Italie n'a manifestement pas adopté, en temps utile, les mesures" pour garantir le respect des valeurs limites fixées par la

directive sur la "qualité de l'air". Cet arrêt peut déboucher sur d'éventuelles sanctions.

La Cour de justice a par ailleurs été saisie d'un recours de l'exécutif européen contre l'Italie, concernant un autre polluant atmosphérique, le dioxyde d'azote (NO2).

Plusieurs pays européens sont dans le collimateur des autorités européennes pour la pollution de l'air.

La France, condamnée en 2019 par la justice européenne pour la pollution de l'air liée au dioxyde d'azote, a été fin octobre renvoyée devant la Cour de Luxembourg pour celle due aux particules fines. La Pologne a elle aussi été condam-

née en 2018 pour avoir dépassé les seuils de particules fines. Les particules fines PM10 sont essentiellement présentes dans les émissions provenant de l'industrie, de la circulation automobile et du chauffage domestique, mais on les trouve également dans les émissions du secteur agricole.

A court terme, cette pollution provoque une irritation des yeux, de la gorge, des gênes respiratoires.

A plus long terme, elle peut induire des maladies chroniques, respiratoires ou cardiovasculaires ou des cancers du poumon.

La pollution de l'air est responsable de 480.000 morts prématurées par an en Europe, selon l'Agence européenne de l'environnement (AEE).

MALOUINES - GRANDE-BRETAGNE

Les îles Malouines sont totalement débarrassées des mines antipersonnel (MAE)

Les îles Malouines, territoire britannique de l'Atlantique Sud, sont totalement débarrassées des mines antipersonnel, près de 40 ans après la fin de la guerre éclair entre le Royaume-Uni et l'Argentine, a annoncé mardi le ministère britannique des Affaires étrangères.

Des milliers de mines avaient été placées durant la guerre des Malouines, quand l'Argentine avait envahi en 1982 cet archipel situé à 400 kilomètres de ses côtes et à 12.700 km de Londres, avant qu'il ne soit repris 74 jours plus tard par le Royaume-Uni.

"Un programme financé par le Royaume-Uni, lancé en 2009, a terminé sa mission dangereuse consistant à déminer les îles dans l'Atlantique Sud, avec trois ans d'avance sur le calendrier", a souligné le ministère dans un communiqué, relayé par des médias.

"En conséquence, les signaux d'avertisse-

ment et les barrières visibles sur les îles depuis la fin du conflit seront retirées durant une célébration locale", prévue le 14 novembre, a-t-on ajouté.

Pour l'occasion, la toute dernière mine sera déclenchée.

Des matchs de cricket et de football seront aussi organisés sur les plages désormais totalement libres d'accès.

Le déminage a été opéré par une équipe provenant du Zimbabwe, sous supervision britannique, permettant au Royaume-Uni de remplir ses obligations en vertu de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

"Le retrait des dernières mines signifie qu'il n'y a plus de mines antipersonnel sur les territoires britanniques à travers le monde", s'est félicité le ministère.

Le ministère a annoncé débloquer 36 millions de livres sterling supplémentaires



(environ 40 millions d'euros), portant le total à 124 millions, pour "financer des projets de déminage en Afrique, au Proche-Orient et en Asie".

GUATEMALA

Crash d'un avion avec une tonne de cocaïne, un mort

Un avion transportant une tonne de cocaïne s'est écrasé lundi au Guatemala, a annoncé la justice guatémaltèque, précisant que l'accident avait fait un mort, tandis que deux trafiquants de drogue présumés ont été capturés, dont l'un est blessé.

L'épave de l'avion, avec 1.028 kg de drogue à bord, a été localisée dans la région de la côte pacifique frontalière du Mexique, non loin de la petite ville côtière de Champerico, a indiqué Juan Luis

Pantaleon, porte-parole du parquet général du Guatemala. La provenance de l'appareil était encore inconnue lundi après-midi. La valeur de la drogue saisie est estimée à près de 14 millions de dollars, a indiqué M. Pantaleon. "Trois personnes ont été trouvées sur la scène de crime : une était décédée, une est (toujours) sur place, et (la 3e) a été transportée à l'hôpital et placée sous la garde de l'armée", a-t-il ajouté.

S A N T É - A L G É R I E

CONSTANTINE

Plus de 34.000 doses de vaccin antigrippal pour la saison 2020-2021

La wilaya de Constantine a bénéficié, au titre de la saison 2020-2021 d'un quota de plus de 34.000 doses de vaccin dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée cette semaine, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la santé et de la population (DSP) par intérim, Adil Daâs.

La priorité dans cette campagne sera accordée aux catégories les plus vulnérables de la population, les malades chroniques présentant un risque élevé aux complications de la grippe, les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'obésité, a précisé à l'APS, le même responsable.

Des équipes pluridisciplinaires composées notamment de médecins spécialistes et généralistes et paramédicaux ont été mobilisées à travers les établissements de santé de diverses communes de la wilaya, hôpitaux, polycliniques, salles de soins et dispensaires afin de garantir la réussite de cette opération, a-t-on encore ajouté.

Ce quota de vaccins, établi selon les besoins exprimés par les services sanitaires de la wilaya, est destiné également aux personnels du secteur de la santé qui sont concernés chaque année par cette vaccination, a-t-il rappelé, soulignant que cette opération devrait s'étendre sur toutes les saisons automne-hiver, pour permettre à un "nombre maximum de citoyens" de se faire vacciner.

Des quantités parmi ce quota global seront disponibles dans les officines pharmaceutiques et sont remboursables par la sécurité sociale.

Des actions de sensibilisation visant à informer les personnes à risque sur la gravité potentielle de la grippe et sur l'importance de la vaccination "comme un moyen sûr et efficace pour prévenir la maladie et les risques de complications", notamment en cette conjoncture exceptionnelle, marquée par la propagation de la pandémie Covid 19 ont été organisées au cours des mois derniers pour inciter les citoyens à adhérer à l'opération de vaccination, a conclu la même source.

MASCARA

Ouverture à Sig d'un nouveau service des urgences médico-chirurgicales

Un nouveau service des urgences médico-chirurgicales de la ville de Sig (Mascara) est opérationnel à partir de ce lundi, a-t-on appris du directeur de la santé et de la population de la wilaya.

Dr. Mohamed Lamri a indiqué que cette nouvelle structure qui s'étend sur 10.000 mètres carrés dont 6.000 m² bâtis englobe cinq salles d'opérations chirurgicales, 12 bureaux de consultations médicales, un service de radiologie et un autre d'IRM, ainsi que trois salles de consultations au rayon laser.

D'une capacité de 60 lits répartis sur 24 salles, ce service est doté également d'un laboratoire d'analyses, d'un bloc administratif, d'un réfectoire (repas légers) et de 14 salles de repos pour le corps médical et paramédical.

Le coût de réalisation de ce nouveau service des urgences médico-chirurgicales est de 734 millions DA, et celui des équipements est de 186 millions DA, a-t-on relevé de même source.

La commune de Mascara a connu, au mois de juillet dernier, l'entrée en service d'une structure similaire ayant remplacé l'ancien service au niveau de l'hôpital Meslem Tayeb, fermé pour non conformité aux normes en vigueur.

CORONAVIRUS

753 nouvelles contaminations et 15 décès, des chiffres records jamais enregistrés en Algérie

Le nombre de nouvelles contaminations au coronavirus (Covid-19) a atteint hier mardi un total de 753 cas et 15 décès en 24 heures, des chiffres inégalés depuis l'apparition de la pandémie en Algérie, en mars dernier.

Selon des spécialistes, cette situation de rebond des cas de Covid-19 était prévisible en raison du relâchement observé chez des citoyens ne respectant pas les mesures-barrières, après une période de stabilisation durant le mois de septembre.

A ce titre, le chef de service à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Rouiba, Pr Kamel Djenouhat, a déploré la "défaillance" de la stratégie de communication du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus qui a mis les citoyens en confiance en les rassurant quant à la baisse du nombre des cas de contamination, ce qui explique en grande partie ce relâchement.

Il a, en outre, estimé que cet état de fait a amené certaines personnes à faire montre de négligence et de démobilitation, au moment où le Pr.

Djenouhat a regretté l'absence de fermeté et de mesures coercitives comme c'était le cas au début de l'apparition de cette pandémie. Le record du nombre de contamination est également expliqué par la situation difficile prévalant actuellement dans les hôpitaux, selon le Pr Madjid Bessaha, chef de service de médecine légale à l'EHU de Beni Messous (Alger).

Abondant dans le même sens, le chef de service épidémiologie à l'EHU Frantz-Fanon de Blida, Abderrezak Bouamra, a



qualifié la situation pandémique actuelle d'"inquiétante" vu le nombre des malades qui affluent quotidiennement vers les établissements de santé.

Aussi, la plupart des services de réanimation des hôpitaux du pays sont actuellement "saturés", a averti le président de la Société algérienne d'immunologie, mettant en garde contre l'aggravation de la situation avec la circulation du virus de la grippe. En août dernier, les experts avaient déjà tiré la sonnette d'alarme sur une éventuelle recrudescence des cas en octobre, mois qui coïncide avec l'apparition de la grippe saisonnière. Ils n'avaient pas cessé d'appeler à revoir la stratégie de lutte contre la propagation de la pandémie.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, est également de cet avis, quand il a mis l'accent, samedi dernier, sur l'impérative nécessité de revoir le système de santé algérien afin de "corriger certains dysfonctionnements et erreurs".

Ce record en matière de contaminations et de décès coïncide avec l'entrée en vigueur ce mardi de nouvelles mesures de confinement partiel à domicile, à savoir la réadaptation des horaires de 20 heures à 5 heures dans 29 wilayas du pays pour une durée de 15 jours. D'autres mesures ont également été prises, notamment le report de la rentrée universitaire et de la formation professionnelle au 15 décembre prochain ainsi que le maintien de l'interdiction de l'activité du transport urbain des personnes publiques et privées sur tout le territoire national durant les week-ends ainsi que le transport collectif inter wilayas.

La recrudescence de la pandémie a aussi contraint le ministère des Affaires religieuses de suspendre, à partir de vendredi 13 novembre, Salat El Djoumouaa (prière hebdomadaire), à la Grande mosquée d'Alger (Djamaa el Djazaïr), alors qu'elle a été accomplie, pour la première fois, dans cet édifice religieux vendredi dernier.

COVID-19

Sanhadji: scientifiquement parlant, il ne s'agit pas d'une deuxième vague de Covid-19 en Algérie

Le Président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji a affirmé lundi à Alger que scientifiquement parlant, il ne s'agit pas d'une deuxième vague de Covid-19 en Algérie, insistant sur l'impératif "respect individuel et scrupuleux" des gestes barrières pour enrayer l'expansion du virus. Invité à la radio nationale, M. Sanhadji a indiqué que la récente hausse des cas de contaminés par la covid-19 en Algérie "ne signifie en aucun cas l'enregistrement d'une deuxième vague". Scientifiquement parlant, dans le cas d'une deuxième vague, le virus doit changer, faire des mutations génétiques, évoluer

et changer ses caractéristiques, ce qui n'est pas le cas en ce moment en Algérie", a-t-il déclaré. Imputant la tendance haussière du nombre de contaminés enregistrés ces dernières semaines au "relâchement" dans l'application des mesures préventives, le professeur a exhorté tout un chacun au strict respect des gestes barrières, une condition sine qua non pour concrétiser le plan d'urgence, qu'il a qualifié d'approprié, mis en place par les hautes autorités pour faire face à la pandémie.

Par ailleurs, l'intervenant a "écarté" l'éventualité d'une nouvelle contraction de la Covid-19 par les personnes rétablies, tou-

tefois cela n'a pas encore été confirmé par les études et recherches scientifiques, précisant qu'une nouvelle contraction du coronavirus est tributaire d'une profonde mutation génétique du virus. Pour ce qui est des tests de dépistage de la Covid-19, Pr Sanhadji a salué la prise de conscience des citoyens qui se font tester "volontairement", indiquant que chaque type de test a ses avantages et ses inconvénients. Le mieux serait de se soumettre à différents tests pour assurer "un diagnostic précis", a-t-il dit. Concernant une éventuelle propagation d'autres pandémies, l'intervenant a fait savoir que l'Algérie, à l'instar des autres pays du

monde, vit "l'ère des épidémies", imputant cela à "des déséquilibres environnementaux". Il a appelé, dans ce sens, à "adopter une politique anticipative pour le suivi de ces pandémies, à travers des études scientifiques" et non une politique réactive, comme c'est le cas actuellement en Algérie et à travers le monde.

Par ailleurs, Pr Sanhadji a souligné la nécessité de réaliser un "hôpital spécialisé dans la mise en quarantaine", qui permettra de prendre en charge les premiers cas atteints des différentes épidémies pour endiguer leur propagation et effectuer des recherches scientifiques.

PRÉVENTION DU CORONAVIRUS

Le ministère de la Poste et des Télécommunications appelle les citoyens au respect des mesures barrières

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a appelé les citoyens à la prudence et au respect des mesures barrières prévues dans les bureaux de poste et les agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile et fixe relevant du secteur pour préserver leur santé face à la recrudescence des cas de Covid-19 à travers le pays.

Les citoyens qui se rendent dans les bureaux de poste et les agences commerciales relevant du secteur de la Poste et des Télécommunications sont tenus de respecter scrupuleusement les mesures barrières préconisées par les autorités sanitaires, à savoir éviter les regroupements, respecter la distanciation physique en suivant les parcours indiqués par des flèches et des affiches, porter un masque de protection et utiliser régulièrement une solution hydroalcoolique, a précisé lundi un communiqué

du ministère. La même source a également invité les citoyens à mettre à profit les mesures exceptionnelles mises en place par le secteur pour faciliter l'accès aux prestations dans le respect des recommandations préventives en vigueur, notamment le retrait des pensions de retraite par procuration afin de réduire le flux des clients au niveau des bureaux de poste, surtout les personnes âgées qui sont les plus à risque. Le ministère rappelle également la nécessité d'utiliser les distributeurs automatiques de billets (DAB) des réseaux d'Algérie Poste et des banques, pour le retrait et le transfert de leurs fonds, les terminaux de paiement électronique (TPE), ainsi que les applications mobiles pour le règlement des achats et des factures de consommation d'eau, de téléphone, d'Internet, d'électricité et de gaz et autres, et ce, dans le but de réduire la circu-

lation des billets et pièces monétaires dans les différents transactions. Pour ce qui est de la possibilité pour les travailleurs et fonctionnaires des établissements et administrations publics de percevoir leurs salaires via le mécanisme "Vaguemestre", qui est mandaté pour cette opération, la mesure s'effectue selon des mesures déterminées spécialement à cet effet par les administrations dont ils dépendent. Des bureaux de poste itinérants ont été mobilisés afin de permettre aux éléments des corps mobilisés dans la lutte contre l'épidémie, en l'occurrence ceux des services de sécurité, de la Protection civile et du secteur de la santé, de procéder au retrait de leur salaire au niveau de leurs lieux de travail tout au long de la période de versement, et ce en appui aux efforts de lutte contre la pandémie.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE La pandémie a fait 1.263.890 décès

La pandémie de Covid-19 a fait 1.263.890 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles mardi.

Plus de 50.907.770 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 33.121.400 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de lundi, 6.867 nouveaux décès et 465.514 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la France avec 548 nouveaux morts, l'Espagne (512 décès recensés depuis le dernier bilan communiqué vendredi) et les Etats-Unis (489).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 238.251 décès pour 10.110.552 cas recensés, selon le comp-



tage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 162.628 morts et 5.675.032 cas, l'Inde avec 127.059 morts (8.591.730 cas), le Mexique avec 95.255 morts

(972.785 cas), et le Royaume-Uni avec 49.063 morts (1.213.363 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par

rapport à sa population, avec 114 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Pérou (106), l'Espagne (84), le Brésil (77).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.267 cas (22 nouveaux entre lundi et mardi), dont 4.634 décès et 81.187 guérisons. L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mardi à 11h00 GMT 413.838 décès pour 11.673.023 cas, l'Europe 311.035 décès (13.031.112 cas), les Etats-Unis et le Canada 248.791 décès (10.375.229 cas), l'Asie 178.001 décès (11.126.994 cas), le Moyen-Orient 65.666 décès (2.777.847 cas), l'Afrique 45.618 décès (1.893.627 cas), et l'Océanie 941 décès (29.947 cas).

IRAN

Plus de 10.000 contaminations en une journée

L'Iran a enregistré plus de 10.000 contaminations par le Covid-19 en 24 heures, selon le ministère de la Santé.

Les autorités sanitaires ont recensé 458 nouveaux décès liés au virus, soit presque autant que la veille, lorsque le nombre des décès quotidiens avait atteint un nouveau record avec 459 décès.

Depuis l'annonce des premiers cas

en février, la maladie y a fait 38.749 décès sur un total de 692.949 personnes contaminées, selon les chiffres officiels.

Selon l'agence Irna, le gouverneur de Téhéran, Anouchirvan Mohseni-Bandpey, a déclaré lundi que le confinement de la capitale, demandé par plusieurs experts et responsables ces jours-ci, n'était plus à l'ordre du jour compte tenu des nouvelles mesures

annoncées samedi par les autorités.

Celles-ci, en vigueur pour un mois portant sur la fermeture d'activités économiques jugées non-essentiels (comme les petits commerces -- hors épicerie --, les centres commerciaux, les cinémas ou encore les salles de sport) à partir de 6 heures du soir à Téhéran, dans les capitales provinciales et plusieurs autres villes très peuplées.

CANADA

6.835 nouveaux cas

Le Canada a enregistré son bilan le plus élevé en termes de nouvelles contaminations au coronavirus (Covid-19) en une journée avec 6.835 nouveaux cas, ont annoncé les autorités sanitaires fédérales et provinciales.

Il s'agit du bilan quotidien le plus élevé, depuis l'apparition de la pandémie dans le pays, à la fin du mois de janvier dernier. Le précédent record journalier faisait état de 4.672 nouveaux cas. Il a été enregistré le 4 novembre courant. Avec ce pic, le Canada s'approche du seuil des 290 000 cas. Le pays comptait, au soir du lundi 9 novembre, 287.734 contaminations, dont près de 40 000 cas actifs. Pour ce qui est du bilan des victimes, le Canada a déploré 54 décès, portant le bilan total à 10.564 décès. Le taux de létalité s'élève ainsi à 3,93%. Le pic des nouveaux cas de la journée a été enregistré, inha-

bituellement, dans la province de l'Alberta avec 2.302 cas et 17 morts. Le bilan total dans cette province de l'ouest du pays est de plus de 34 000 cas et 369 décès. La province du Québec, qui déplore le plus grand nombre de cas et de décès liés à la pandémie, avec près de 6.500 morts et 115 000, a enregistré, par rapport aux derniers jours, une légère baisse des cas quotidiens (1169) et des morts (15). La majorité des dix provinces canadiennes, à l'exception des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île-du-Prince-Édouard, sud-est), sont actuellement en zone rouge, en raison de la deuxième vague de la pandémie que traverse le pays depuis plusieurs semaines. En dépit du resserrement des restrictions et des mesures sanitaires, le bilan, en particulier celui des nouveaux cas, ne recule pas... les chiffres continuent de monter.

USA

Les Etats-Unis autorisent des anticorps de synthèse contre le Covid-19

L'Agence américaine des médicaments (FDA) a accordé lundi une autorisation temporaire à un traitement d'un nouveau genre contre le Covid-19, des anticorps de synthèse fabriqués par Eli Lilly, uniquement pour les malades légers et modérés, et non pour les patients hospitalisés ou sous oxygène. Le traitement a été développé spécifiquement contre le nouveau coronavirus. D'autres, comme le remdesivir et la dexaméthasone, ont reçu divers niveaux d'autorisation après avoir démontré une certaine efficacité, mais

ces molécules existaient avant la pandémie et ont été réutilisées contre le Covid-19. Un peu plus d'un mois après la demande de l'Américain Eli Lilly, la FDA a accordé une "autorisation pour une utilisation en urgence" au nouveau traitement, sur la base des résultats d'un essai clinique mené sur 465 adultes non hospitalisés. Elle est restreinte aux adultes et enfants de plus de 12 ans, d'au moins 40 kg, et qui ont "un risque élevé de progresser vers un Covid-19 sévère et/ou une hospitalisation". Le traitement,

bamlanivimab, se fait en une seule injection par voie intraveineuse. Le président Donald Trump, début octobre, a reçu un traitement similaire, un cocktail d'anticorps "monoclonaux" développés par la société américaine Regeneron, et qu'il a abondamment vanté après son rétablissement.

Ces anticorps imitent ce que le système immunitaire fait après la contamination par le coronavirus, en allant bloquer la pointe du virus qui lui permet de s'attacher aux cellules humaines et de les pénétrer.

VIRUS - VACCIN

Pfizer s'envole en Bourse après l'annonce de l'efficacité de son vaccin

L'action Pfizer s'est envolée lundi à la Bourse de New York, après l'annonce d'un vaccin "efficace à 90%" contre le Covid-19, tirant à la hausse les autres valeurs pharmaceutiques. Elle a clôturé la séance en hausse de près de 8%, après avoir atteint les 17% un peu plus tôt dans les échanges électroniques. Pfizer et BioNTech ont annoncé lundi matin que le vaccin qu'ils ont développé contre le Covid-19 est "efficace à 90%", après la première analyse intermédiaire de leur essai de "phase 3", la dernière avant une demande d'homologation.

Sur la base de projections, les entre-

prises ont déclaré qu'elles prévoient de fournir jusqu'à 50 millions de doses de vaccins dans le monde en 2020 et jusqu'à 1,3 milliard de doses en 2021. Les autres groupes pharmaceutiques cotés à la place new-yorkaise bénéficiaient de cette nouvelle, qui tombe alors que les taux d'infections au Covid-19 atteignent des niveaux records dans une grande partie du monde, et qu'une partie de l'Europe est de nouveau confinée. L'action Merck a grimpé de 0,17%, tandis que le titre de Johnson & Johnson a progressé de près de 3%. Le groupe pharmaceutique américain avait suspendu puis

repris en octobre l'essai clinique de son vaccin expérimental contre le Covid-19, après une maladie inexpliquée chez un volontaire. Le titre Moderna a gagné plus de 7,30%. Le groupe prépare également activement un vaccin, qui est également en "phase 3". Les résultats sont attendus en novembre. Gilead Sciences, qui a finalement fini à l'équilibre (-0,03%), dispose d'un traitement contre le Covid-19, le Redemsvir, disponible seulement dans les hôpitaux et pour les malades hospitalisés. A l'inverse, Regeneron, qui avait dû suspendre ses essais, a perdu près de 2%.

VACCINS - ÉPIDÉMIE Le Brésil suspend ses essais de vaccin chinois après un "incident grave"

L'autorité sanitaire du Brésil a annoncé lundi avoir suspendu les essais cliniques d'un candidat vaccin chinois contre le coronavirus après "un incident grave" constaté chez un volontaire.

L'Agence de vigilance sanitaire (Anvisa) "a décidé d'interrompre l'essai clinique du vaccin CoronaVac après un incident grave" le 29 octobre, avance-t-elle dans un communiqué.

Elle n'a pas fourni de détails sur ce qui s'est passé, mais a indiqué que ce type d'incidents pouvaient inclure la mort, des effets secondaires potentiellement fatals, une invalidité grave, une hospitalisation et d'autres "événements cliniquement significatifs".

Ce coup d'arrêt pour le CoronaVac, du laboratoire chinois Sinovac Biotech, est survenu le jour même où le géant pharmaceutique américain Pfizer a annoncé que son vaccin contre le coronavirus avait atteint une efficacité de 90%.

Pour les Américains, qui ont précommandé 100 millions de doses, cela signifie que les premières vaccinations pourraient commencer avant la fin de l'année, à condition que l'innocuité soit confirmée, d'ici à la semaine prochaine.

Pfizer a alors prévu de déposer une demande d'autorisation à l'Agence américaine des médicaments (FDA), qui devra trancher si le vaccin est sûr et efficace. Les candidats vaccins de Pfizer et Sinovac sont en phase 3 des essais, le dernier stade avant qu'ils n'obtiennent le feu vert ou non des autorités réglementaires.

Les deux sont à l'essai au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé par la pandémie, avec plus de 162.000 morts. Le CoronaVac a été l'objet d'une bataille politique au Brésil entre l'un de ses plus grands partisans, le gouverneur de Sao Paulo, Joao Doria, et son principal adversaire politique, le président Jair Bolsonaro. Le chef d'Etat d'extrême droite a parlé du vaccin de Sinovac en disant qu'il venait de "cet autre pays", et a plutôt promu celui développé par l'Université d'Oxford avec la société pharmaceutique britannique AstraZeneca.

JAPON

Le vaccin de Pfizer accueilli avec "soulagement" par Tokyo-2020

Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo 2020, reportés en raison de la pandémie, ont déclaré mardi que le succès annoncé d'un vaccin contre le coronavirus était un "soulagement", mais qu'ils continuaient à préparer des JO l'échéance prochaine sans vaccin.

Le comité d'organisation ressent "un sentiment positif et un soulagement", a déclaré Hidemasa Nakamura, haut responsable de Tokyo-2020 lors d'une réunion avec la presse.

Mais, a-t-il ajouté, "ce que nous faisons en ce moment n'est pas de penser au vaccin, car nous n'en avons pas encore, mais plutôt de nous concentrer sur les tests, la distanciation sociale et aussi la coopération entre les athlètes et les autres parties prenantes". Les responsables olympiques ont déjà dit à plusieurs reprises qu'un vaccin n'était pas une condition préalable à l'organisation des Jeux, dont l'ouverture est maintenant fixée au 23 juillet 2021. Mais ils avaient aussi admis qu'un vaccin disponible leur faciliterait considérablement le travail. Lundi le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont annoncé que leur vaccin était efficace à 90% contre le Covid-19 d'après les résultats préliminaires d'une vaste étude clinique, ce qui serait une percée thérapeutique majeure.

Les deux entreprises estiment être en mesure de produire jusqu'à 50 millions de doses de vaccin d'ici la fin de cette année et 1,3 milliard en 2021, mais la demande risque sans doute d'excéder l'offre d'ici là. Alors que certains doutent encore de la tenue des Jeux olympiques, notamment face à la vive résurgence de la pandémie en Europe et aux Etats-Unis, la capitale japonaise a accueilli dimanche son premier événement sportif international depuis la crise sanitaire, un tournoi amical de gymnastique.

VARICES

4 TECHNIQUES AU POINT POUR LES TRAITER

Plus de douze millions de personnes souffrent des varices. Stripping, phlébectomie ou laser, il y a toujours une technique pour les traiter.

La plus classique, le stripping
Près de deux cent mille stripings sont réalisés chaque année. Cette intervention chirurgicale, qui consiste à retirer la principale veine de la jambe (saphène), s'est améliorée: temps d'hospitalisation réduit (quarante-huit heures le plus souvent), possibilité d'anesthésie locale, loco-régionale ou péridurale, cicatrices plus discrètes grâce au marquage pré-opératoire de la jambe qui guide le geste de l'opérateur. Cette intervention est effectuée par un chirurgien vasculaire. Deux incisions sont pratiquées, une en haut dans l'aîne, et une en bas à la cheville, pour ligaturer la veine aux deux extrémités. Par celle du bas est ensuite monté un tuteur qui, en redescendant, l'emène avec lui. Les fils sont retirés au huitième jour, trois à quatre semaines d'arrêt de travail sont à prévoir, et l'exposition de la jambe au soleil est interdite pendant six semaines.

Pour les petites varices, le système "closure"
Cette technique récente permet de supprimer la varice sans la retirer. Sous contrôle échographique, un tube est glissé dans la veine malade par une fine incision. Puis, l'opérateur déploie les électrodes et "chauffe" la paroi

veineuse sur toute la zone à traiter: la veine se rétracte avant de se boucher complètement. Une anesthésie locale est nécessaire car le courant de haute fréquence utilisé porte la température à l'intérieur de la veine à 85 °C.

Une matinée suffit, et la plupart des patients reprennent leur travail quarante-huit heures plus tard, à condition de ne pas rester debout de façon prolongée.

La plus légère, la phlébectomie
Cette méthode est surtout indiquée pour traiter les veines variqueuses superficielles et modérées. Par plusieurs micro-incisions, pratiquées le long de la veine malade, le praticien passe un crochet et l'extirpe segment par segment. Ce geste ne donne pas de bons résultats esthétiques chez les personnes fortes. Il vaut mieux l'éviter aussi si la peau ne cicatrise pas bien. Seule une anesthésie locale est nécessaire. La phlébectomie, réalisée fréquemment, peut venir compléter un autre traitement de la maladie variqueuse. Elle peut être effectuée soit par l'angiologue, soit par le chirurgien vasculaire.

La plus prometteuse, le laser endoveineux
Il s'agit de scléroser les veines malades en glissant à l'intérieur



une fibre optique qui délivre un rayon laser d'une longueur d'onde précise. Celle-ci est calculée pour être absorbée par l'hémoglobine du sang et la paroi veineuse, ce qui évite les risques de brûlure cutanée.

Sous l'effet de la chaleur, la veine se rétracte. Dans les jours suivants, les varices situées en

amont disparaissent elles aussi. La veine traitée est un peu enflammée, dure, et une pigmentation réversible peut également apparaître sur les veines superficielles.

Avantages: pas ou peu de cicatrices, peu de fourmillement et un risque de récidive diminué car le geste entraîne peu d'in-

flammation. Une anesthésie locale, loco-régionale ou péridurale est nécessaire (ça chauffe). Une surveillance de vingt-quatre heures à l'hôpital est conseillée. Non traumatisant, le laser devient une réelle alternative à la chirurgie (stripping) car même les grosses varices peu-vent être traitées.

LES PERSONNES GRANDES PLUS EXPOSÉES AUX VARICES

Une étude de l'Université de Stanford au Royaume-Uni suggère une association entre la taille et le développement des varices sur les jambes.

Plus on est grand, plus on est exposé aux varices? Des chercheurs britanniques de l'université de Stanford affirment que la grande taille représente un facteur de risque de développement des varices.

"Nous avons non seulement trouvé une association entre la taille et les varices, mais les études génétiques que nous avons menées [montrent] un lien de causalité", observe sur CNN le Dr Nicholas Leeper, professeur agrégé de chirurgie et de médecine cardiovasculaire, qui a dirigé l'étude parue dans la revue Circulation. "Cela suggère que les gènes et les voies qui conduisent la taille humaine sont également susceptibles de causer des varices." En se basant sur les données génétiques de 502 619 personnes âgées de 40 à 69 ans dont 9 577 avaient une mala-

die veineuse, les chercheurs ont identifié 30 régions génétiques associées aux varices. Ils ont ensuite examiné les facteurs de risque en utilisant un modèle d'intelligence artificielle.

Les facteurs de risque déjà établis ont été mis en évidence tels que l'âge, l'hérédité, le surpoids, la grossesse, tabagisme, l'hormonothérapie, les antécédents de thrombose veineuse profonde ou encore la chirurgie des jambes.

UN LIEN ENTRE TAILLE ET VARICES ENCORE INEXPLIQUÉ

Plus étonnant, les chercheurs ont observé une corrélation inattendue entre la taille et l'apparition des varices: les personnes de grande taille étaient plus à risque de varices. Leur constat a été confirmé au moyen d'une technique statistique appelée randomisation mendélienne. "Une poignée d'études mènent il y a 20 ou 30 ans avait laissé entrevoir un lien", a expliqué le Dr Leeper cité par

CNN. "Nous ne comprenons pas [cette relation]. Peut-être que des personnes plus grandes sont touchées par la gravité ou qu'il pourrait y avoir quelque chose dans la paroi des vaisseaux sanguins".

Les varices correspondent à une dilatation anormale et permanente d'une veine. Cette déformation anormale et tortueuse se manifeste sur les membres inférieurs. Les varices sont souvent le symptôme d'une insuffisance veineuse chronique, rappelle le site amell.fr. Les varices sont généralement bénignes. Dans certains cas elles peuvent entraîner des problèmes de santé plus graves, comme des plaies, des ulcères et des caillots sanguins, la complication la plus grave étant la thrombose veineuse profonde (TVP), la formation d'un caillot sanguin dans une ou plusieurs des veines profondes.

En France 20 à 35% de la population générale est touchée par des varices, selon la société française de phlébologie.



Enceinte, j'ai des varices : pourquoi ? Que faire ?

Parmi les nombreux petits maux de la grossesse, on retrouve notamment l'apparition éventuelle de varices. D'où viennent-elles ? Peut-on y remédier ? On fait le point.

QUELLE EST LA CAUSE DE LEUR APPARITION ?

Très fréquentes durant la grossesse, les varices apparaissent quasiment du jour au lendemain au cours des deux premiers trimestres de grossesse (70 % d'entre elles arrivent avant le sixième mois), s'installant un peu n'importe où sur les jambes et les pieds. L'hérédité et surtout les hormones de grossesse en sont les principales causes : elles provoquent la dilatation des veines et rendent leur pari moins tonique.

COMMENT SE FORMENT-ELLES ?

Les veines commencent par ne plus fonctionner correctement : leurs parois s'amollissent, se dilatent, ne permettent plus au sang de circuler normalement. À terme, ces veines se modifient, devenant sinueuses et gonflées. Ainsi naissent les varices.

REMÉDIER AUX VARICES

Pour améliorer votre confort, le gynécologue peut vous prescrire une contention ainsi que des veinotoniques, utilisés en cas de douleur. Inutile donc de vous rendre chez le phlébologue, sauf en cas de complications (thrombose ou phlébite). Les experts du site de l'association La Maladie veineuse donnent aussi des conseils d'hygiène :

SURÉLÉVER LES JAMBES EN CAS D'EDÈME

Se méfier des stations debout prolongées. Éviter le soleil sur les jambes.

Ils précisent également : « Si la femme était suivie des scléroses de varices jusqu'à maintenant, le traitement sera en général suspendu car il n'est pas très utile. En revanche, le médecin n'hésitera pas à scléroser la varice s'il y a un risque de complications (écatement de la varice) ; il n'y a aucun risque pour le bébé. »

COMMENT ATTÉNUER VARICES ET VARICOSITÉS

Il existe plusieurs techniques pour faire disparaître varices et varicosités : le laser, la sclérose, le stripping, la phlébectomie... Tout ce qu'il faut savoir sur ces différentes méthodes.

Sclérose et laser

La sclérose est surtout indiquée pour traiter les varicosités, ces petits filets bleus qui peuvent apparaître sur nos jambes. Elle consiste à ponctionner une veine dilatée pour y injecter un produit, qui se présente sous forme de liquide ou de mousse. Irrité, le pari se rétrécit et la veine s'efface. Ce geste, just un peu désagréable, ne nécessite pas d'anesthésie. Plusieurs veines peuvent être traitées le même jour mais plusieurs séances sont généralement nécessaires. Vous pouvez reprendre votre travail normalement après l'intervention. Bitez seulement de prendre l'astuce les jours qui suivent. Sachez que cette méthode peut aussi être utilisée pour traiter certaines varices - donc des dilations veineuses profondes - invisibles à l'œil nu, mais repérées par l'écho-doppler.

Le laser endoveineux est l'une des méthodes non chirurgicales les plus prometteuses. Il s'agit de traiter les veines malades sans les retirer. Le médecin glisse à l'intérieur une fibre optique qui délivre un rayon laser. La veine variqueuse se rétrécit et, peu à peu, les petites varices situées en amont disparaissent aussi. Cette technique est indiquée si vous souffrez de varices sur la veine principale de la jambe - appelée veine saphène. Elle est également utilisée pour faire disparaître les varicosités. L'intervention qui se déroule sous anesthésie locale dure environ une heure. Le patient peut rentrer chez lui dans la journée. Contrairement à la sclérose, le laser est pas remboursé par la Sécurité sociale. Comptez entre 500 et 1000€.

Pour en savoir plus sur les varices avec EurekaSanité, le site médical grand public édité par VIDAL.

Le chirurgie

Elle est généralement réservée aux personnes qui ont des varices nombreuses, gênantes et de diamètre important. Une opération peut être décidée pour soulager vos jambes douloureuses et pour des raisons esthétiques. Vous évitez aussi les complications : dermatite, phlébite, ulcère variqueux... C'est l'angiologue, le spécialiste des ar-



tères et des veines, qui saura vous dire si la chirurgie est conseillée dans votre cas ou si vous devez plutôt être orientée vers la sclérothérapie, le laser, etc. Si une opération est décidée (elle est remboursée par la Sécurité sociale), il vous adressera à un chirurgien vasculaire. Celui-ci vous proposera telle ou telle méthode en fonction de la taille de vos varices, de leur localisation etc... de ses habitudes. Une hospitalisation de 48 heures est parfois nécessaire mais, le plus souvent, ces opérations sont effectuées en ambulatoire. C'est-à-dire qu'on rentre chez soi le soir.

- Le stripping est la plus classique. L'intervention consiste à retirer la veine variqueuse. Il est possible de marcher le jour-même mais à condition de ne pas forcer. Pour celles et ceux qui présentent des varices sur la veine principale de la jambe, la veine saphène.

- La phlébectomie : elle consiste à enlever la veine malade petit bout par petit bout.

- La cure Chiva (Cure conservatrice et hémodynamique de l'insuffisance veineuse en ambulatoire) : elle consiste à corriger le reflux sanguin du réseau profond vers la superficie par des sections-ligatures de veines perforantes en étant guidé par le doppler.

Toutes ces interventions ne vous dispensent pas, une fois retirée à la maison, de prendre soin de vos jambes : marchez, portez des vêtements qui ne serrent pas trop, enflez des bas de contention si nécessaire... Vous pourrez peut-être ainsi prévenir ou au moins retarder l'apparition d'autres varices.

Pour en savoir plus sur les varices avec EurekaSanité, le site médical grand public édité par VIDAL.

VARICOSITÉS : QUE PEUT FAIRE LE LASER ?

Une solution pour effacer les varicosités qui ne laisse pas de traces sur nos jambes... c'est ce que nous recherchons toutes. Et si cette solution venait du laser ?

Laser : ne vous précipitez pas

Laser, sclérose, opération... quelle est la méthode la plus efficace pour supprimer ces filets et autres petites veines bleues qui fleurissent sur nos jambes ? "Les trois, répond le Dr Lecocq, phlébologue à Riom, en Auvergne. Aujourd'hui, je ne fais que du laser mais je ne traite pas un bilan veineux."

Pas question, en effet, de se précipiter sur le laser si les varicosités qui posent problème sont le résultat d'un manque de continence d'une veine profonde. Dans ce cas, les filets bleus reviendraient vite. Il faut donc d'abord traiter la varice, éventuellement en se faisant opérer. C'est pourquoi un bilan veineux (examen clinique, doppler...) est indispensable avant de choisir la technique.

Douleurs, marques brunes, efficacité peu convaincante... avec les premiers lasers, il y avait parfois des surprises. La dernière génération est plus prometteuse. Une des indications : les petits filets très fins qui laissent comme une "chaussette" sur les mollets. Ils sont impossibles à piquer et délicats à traiter

; jusqu'à présent, aucune solution performante n'était disponible.

Le laser pour peauflner la sclérose

Pour le reste, la sclérose, qui consiste à injecter un produit chimique irritant pour la paroi de la veine, reste la technique de référence. Même si les piqûres font mal sur le moment et que le résultat dépend en grande partie de l'opérateur. S'il s'y prend bien, la veine doit "blanchir" devant vous. Elle sera ensuite rouge quelques jours, c'est normal, puis disparaîtra peu à peu. Plusieurs séances seront généralement nécessaires.

Le laser peut être utilisé dans un second temps, pour parfaire les finitions et obtenir une action optimale. Mais, comme pour la sclérose, il ne faut pas être trop pressée : le résultat final s'observe au bout d'un à deux mois. Et si on veut qu'il dure, il ne faut pas exposer ses jambes au soleil l'été.

Le laser : comment ça marche ?

Le laser est un rayon lumineux monochromatique qui se transforme en chaleur au contact d'une cible : ici, le sang. En respectant au mieux la médiane contenue dans les tissus avoisinants par ne pas laisser de taches brunes. Car les impulsions



sont très courtes. Chaque séance dure environ vingt minutes.

A noter que le laser est plus efficace sur les angiomes plans et les taches rouges vasculaires que sur les varicosités car le laser traite ce qui est rouge sur la peau à condition que le diamètre du vaisseau soit inférieur à 0,5 mm et qu'il siège dans le derme superficiel. Or, les varicosités ont souvent un diamètre compris entre 0,5 et 0,7 mm, et siègent dans le derme moyen et profond, donc sont moins accessible au laser.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE 6 morts dans des violences dans le Centre

Des affrontements intercommunautaires entre habitants et d'autres avec les forces de l'ordre, dans le sillage de la réélection du président Alassane Ouattara, ont fait lundi six morts et une quarantaine de blessés dans le centre de la Côte d'Ivoire, selon une préfète et des témoins.

L'opposition, qui avait boycotté l'élection présidentielle du 31 octobre et boycotté le scrutin, avait appelé à une nouvelle journée de mobilisation ce lundi. A Daoukro (centre-est), fief de l'ancien président et principal opposant Henri Konan Bédié, "les affrontements intercommunautaires ont fait trois morts et 41 blessés", a déclaré la préfète de région Solange Aka. "Une (personne) a été décapitée et une autre" est morte brûlée, a précisé la préfète, indiquant que le blocage des routes par des militants rendait difficile l'évacuation des blessés. Ces trois morts ont été confirmés par le président du conseil régional Adam Kolia Traore.

A Elibou (centre), trois personnes ont été tuées dans des affrontements entre des gendarmes et des habitants de plusieurs localités de la zone qui manifestaient en bloquant l'autoroute, selon les témoignages de plusieurs habitants.

Au moins vingt personnes ont été tuées depuis le scrutin du 31 octobre et au total une cinquantaine de personnes sont mortes depuis l'annonce de la candidature de M. Ouattara à un troisième mandat controversé au mois d'août.

NIGER 41 candidats déclarés à l'élection présidentielle du 27 décembre

Au moins 41 candidats ont été officiellement enregistrés pour l'élection présidentielle au Niger dont le 1er tour est prévu le 27 décembre prochain, a indiqué mardi une source du ministère de l'Intérieur.

Parmi ces prétendants figurent notamment l'ancien ministre d'Etat en charge de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Bazoum Mohamed, du Parti nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-TARAYYA, au pouvoir), le chef de file de l'opposition Hama Amadou, du Mouvement démocratique nigérien pour une Fédération africaine (MODEN-FA) et Mahamane Ousmane, ancien président de la République (1993-1996), investi par le Renouveau démocratique et républicain (RDR Tchamji).

M. Seini Oumarou du Mouvement national pour la société du développement (MNSD-NASSARA), ancien Premier ministre du gouvernement de l'ex-président Tandja Mamadou (1999-2010) et Salou Djibo, ancien président de la transition nigérienne (2010-2011), investi par le parti Paix, justice, progrès (PJP-Génération Doubara) sont également en lice dans la course à la présidentielle. Le président Mahamadou Issoufou, en fin de mandat, a plusieurs fois dit qu'il ne briguera pas un troisième mandat. Selon le code électoral nigérien, "la déclaration de candidature pour l'élection présidentielle doit être déposée au ministère en charge des questions électorales 50 jours calendaires au moins avant le scrutin". Ce dernier procédera ensuite au contrôle de conformité des dossiers de candidature, et à l'enquête de moralité sur tous les candidats, avant de les transmettre à la Cour constitutionnelle le 11 novembre prochain. Cette

haute juridiction du pays dispose de deux semaines pour leur validation, c'est-à-dire au plus tard le 1er décembre prochain, conformément à l'agenda de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

La campagne électorale s'ouvrira le 5 décembre prochain.

LIBYE La commission militaire mixte (5+5) se réunit à Syrte (Manul)

Un sixième cycle de pourparlers de la Commission militaire mixte libyenne (5+5) s'ouvre mardi dans la ville libyenne de Syrte dans l'est de la Libye afin d'achever les discussions sur la mise en oeuvre de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre à Genève, a annoncé la mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

"Afin de faire progresser la mise en oeuvre de l'Accord de cessez-le-feu signé à Genève le 23 octobre 2020 et de s'appuyer sur les progrès réalisés la semaine dernière à Ghadames, la Commission militaire mixte 5+5 se réunira à nouveau pour un sixième cycle de pourparlers du 10 au 13 novembre dans son nouveau siège permanent situé dans la ville de Syrte (Libye), avec le soutien de la MANUL", a déclaré la mission onusienne sur son site.

"Les participants devraient achever les discussions sur la mise en oeuvre du cessez-le-feu ainsi que sur la formation de sous-comités spécialisés", ajoute la mission.

La commission militaire mixte (5+5), représentant les deux parties en conflit en Libye, s'était réunie le 2 au 4 novembre pour un cinquième cycle de



pourparlers et pour la première fois en Libye, dans la ville de Ghadames (sud-ouest).

La Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour la Libye, Stephanie Williams, qui chapotait la rencontre, avait

alors déclaré que beaucoup de progrès avaient été réalisés au premier jour des pourparlers de la commission à Ghadames. "Il ne s'agit plus du comité 5+5 maintenant, on peut désormais parler d'un comité des dix" a-t-elle assuré. "Les officiers ont

assumé leurs responsabilités", avait-elle assuré.

Elle a indiqué attendre que les participants au Forum de dialogue politique libyen, qui s'est ouvert mardi en Tunisie, fassent "preuve du même niveau de patriotisme, de détermination et de courage". Les pourparlers de Ghadames ont été organisés après des réunions à Genève ayant débouché sur la signature, le 23 octobre, sous l'égide de l'ONU, d'un accord de cessez-le-feu permanent en Libye avec "effet immédiat".

La Commission, composée de cinq responsables militaires de chacun des deux camps, fait partie du plan de règlement convenu dans le cadre de la conférence de Berlin tenue en janvier 2020 en vue de relancer le processus de règlement politique de la crise libyenne.

TUNISIE Le gouvernement veut augmenter les contrôles pour éviter le confinement

La Tunisie a annoncé lundi davantage de contrôles sur le port du masque et des tests pour les touristes étrangers, écartant à nouveau un confinement au moment où le pays fait face à un pic de contagion et une grave crise économique.

Appelant les Tunisiens au civisme, le chef du gouvernement Hichem Mechichi a expliqué lors d'une conférence de presse que "les mesures que nous sommes en train de prendre ont pour objectif de ne pas arriver à un confinement". "On va passer à une étape plus sévère" et "intensifier les campagnes d'application de la

loi dès demain", a-t-il déclaré, aux côtés du ministre de l'Intérieur, rappelant l'obligation de port du masque et l'interdiction de rassemblement de plus de quatre personnes. Le ministère de la Santé a annoncé lundi soir que les tests PCR préalables au départ étaient désormais obligatoires pour toute personne souhaitant se rendre en Tunisie, alors que les touristes voyageant avec les tour-opérateurs en étaient jusque là dispensés. Les voyageurs devront télécharger une application afin d'assurer leur suivi.

Après avoir circonscrit la pandémie au

printemps grâce à des mesures strictes et précoces, la Tunisie fait face depuis l'ouverture de ses frontières lors de la saison estivale, à une forte augmentation des cas, menaçant de déborder un système de santé fragile. Le pays, qui avait enregistré 50 décès fin juin, en est actuellement à 1.920 morts, selon le ministère de la Santé, qui constate plus de 20 décès par jours actuellement. Mais les mesures prises pour ralentir la contagion ont accentué la crise économique, avec une flambée du chômage qui dépasse 18%, et de lourdes pertes dans le secteur crucial du tourisme.

BURKINA FASO Quatre civils tués dans une attaque terroriste dans le centre-nord

Au moins quatre civils ont été tués dans une attaque terroriste dans la nuit de dimanche à lundi, dans le centre-nord du Burkina Faso, ont rapporté mardi des médias. "Quatre personnes ont perdu la vie dans la nuit du 08 au 09 novembre suite à une attaque terroriste dans la province du Namentenga", selon des médias burkinabè.

Selon un élu local cité par des

médias, depuis la ville de Kaya, chef-lieu de la région du centre-nord, tout est parti quand des hommes armés non identifiés ont attaqué le village de Raogo dans la même région. "Là, les assaillants ont été mis en déroute par les forces de défense et de sécurité. Mais dans leur fuite, ils ont tué quatre civils dans le village de Dika, voisin", a-t-il ajouté.

Depuis le 31 octobre dernier,

le Burkina Faso vit au rythme de la campagne électorale en vue des scrutins présidentiel et législatif du 22 novembre prochain, dont le sujet phare est la lutte contre le terrorisme qui a fait 1665 morts dont 1229 civils et 436 membres des forces de défense et de sécurité, depuis 2015, selon un décompte du Conseil économique et social (CES) du Burkina Faso.

Ces attaques ont également contraint plus d'un million de personnes à fuir leurs villages. Le Conseil constitutionnel du Burkina Faso a déclaré, dans une décision, "l'existence de cas de force majeure" dans 1645 secteurs ou villages soit 177% du territoire, à cause des attaques terroristes et a décidé d'exclure ces zones du double scrutin présidentiel et législatif.

MALI Décès de l'ancien président Amadou Toumani Touré

L'ancien président malien, Amadou Toumani Touré, est décédé mardi à Istanbul en Turquie à l'âge de 72 ans, ont rapporté les médias citant ses proches. "Amadou Toumani Touré est décédé dans la nuit de lundi à mardi en Turquie, où il était évacué (pour des raisons) sanitaires", a annoncé Oumar Touré, neveu du défunt. Né le 4 novembre 1948 à Mopti, Amadou Toumani Touré, dit ATT, était le président de la République du Mali du 8 juin 2002 jusqu'à mars 2012.

APS

CENTRAFRIQUE Discussions de paix en cours entre groupes armés

Des leaders communautaires et des chefs rebelles de l'extrême nord de la République centrafricaine se sont réunis lundi à Bangui pour acter la réconciliation avant les élections du 27 décembre, ont rapporté des médias centrafricains. Les travaux du grand rassemblement de paix se sont ouverts à Bangui en présence du président centrafricain, Faustin Archange Touadera, les membres de son gouvernement, des leaders communautaires et les chefs rebelles de l'extrême nord du pays. "Nous sommes tous conscients que l'extrême nord du pays est en difficulté avec des attaques répétées des groupes armés signataires de l'accord de paix. L'objectif de ce grand rassemblement de paix est de créer les conditions d'une réconciliation communautaire, c'est pour cette raison que le gouvernement a invité des leaders communautaires, les chefs religieux ainsi que les chefs des groupes armés", a indiqué le porte-parole du gouvernement, Ange-Maxime Kazagui. "Les débats se tiennent à huis-clos et pour une durée indéterminée car il faut que chacun s'exprime pour qu'on trouve une solution définitive pour une stabilisation du pays après six années de violences. Les groupes armés signataires doivent nous dire ce qu'il faut pour respecter leur engagement contenu dans cet accord de paix. Nous devons trouver une solution avant les élections", a-t-il souligné. "La signature d'un accord est devenue à l'issue de discussions qui font suite à celles lancées depuis quelques mois dans l'extrême nord du pays entre les belligérants", a précisé le porte-parole du gouvernement. Le nord de la République centrafricaine a toujours été une zone troublée par des affrontements inter-communautaires.

PALESTINE

Décès du secrétaire du Comité exécutif de l'OLP Saëb Erekat

Le secrétaire du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erekat, est décédé mardi à l'âge de 65 ans après avoir contracté le nouveau coronavirus, a indiqué la présidence palestinienne.

"Atteint de fibrose pulmonaire et greffé du poulmon, Saëb Erekat est décédé il y a peu de temps à l'hôpital Hadassah d'El-Qods occupée, où il avait été admis le 18 octobre, a précisé la présidence palestinienne. Saëb Erekat, l'une des personnalités palestiniennes les plus connues à l'étranger, habitait la ville de Areha en Cisjordanie occupée. Il avait participé en tant que négociateur, côté palestinien, aux pourparlers de paix avec Israël, qui sont dans l'impasse



depuis des années. Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est déclaré attristé par le décès de son "ami" Saëb Erekat, en affirmant que c'est une "perte immense" pour les Palestiniens. "Le départ d'un frère et d'un ami, du grand combattant, le Dr Saëb Erekat, est une grande perte pour la Palestine et pour notre peuple, et nous en sommes profondément attristés", a déclaré dans un communiqué M. Abbas, en annonçant un deuil de trois jours pour les Palestiniens.

SYRIE

Au moins sept pays participent à une Conférence internationale sur le retour des réfugiés

Au moins sept pays vont participer mercredi à une Conférence internationale sur le retour des réfugiés syriens dans leur pays qui se tiendra à Damas, a indiqué le ministre adjoint des Affaires étrangères et des Expatriés syrien, Ayman Soussan. Dans une interview à des médias syriens, M. Soussan a indiqué que "le gouvernement syrien avait invité tous les déplacés, sans exception, à retourner à nouveau en Syrie et les réfugiés à l'étranger à retourner dans leur patrie et à contribuer à la reconstruction de ce qui a été détruit par le

terrorisme". Il a affirmé la participation d'au moins sept pays à la conférence, deux jours, citant la Chine, la Russie, l'Iran, le Liban, les Emirats arabes unis, le Pakistan et le Sultanat d'Oman. Il a précisé que d'autres pays avaient été invités à participer à la conférence.

A ce titre, Soussan a estimé que la conférence internationale sur le retour des réfugiés constitue la pierre de base pour le retour de chaque personne déplacée dans son domicile, soulignant que cette conférence s'inscrit dans le cadre de la poursuite

de la politique syrienne visant à rapatrier les déplacés et les réfugiés.

Il a indiqué également que la conférence envoie un message à la Communauté internationale, l'appelant à "cesser d'entraver le retour des personnes déplacées et de politiser leur situation humanitaire". A cet effet, il a appelé à "lever les mesures économiques coercitives unilatérales imposées au peuple syrien et à mettre fin au terrorisme économique pratiqué contre son pays par les Etats-Unis et leurs alliés".

USA

Soutien en demi teinte du chef des sénateurs républicains à Trump

Le chef de la majorité républicaine au Sénat Mitch McConnell a jugé lundi que Donald Trump était "à 100% en droit" de contester les résultats de la présidentielle, mais n'a pas repris à son compte les accusations de "fraude" brandies par le président sortant. "Le président Trump est à 100%

en droit d'examiner les allégations d'irrégularités et de peser ses options légales", a-t-il déclaré dans l'hémicycle, lors de sa première intervention depuis l'annonce, samedi, de la victoire du démocrate Joe Biden à la présidentielle. Evoquant des "fraudes" sans apporter de preuve, Donald Trump refuse

de concéder sa défaite et a annoncé vouloir demander des recomptages et déposer des plaintes dans les Etats où les résultats sont très serrés. Dans un discours très prudent, Mitch McConnell, l'un des hommes les plus puissants de Washington, s'est bien gardé de faire

liardaire républicain et a même semblé minimiser la portée des actions de la Maison Blanche. "Une poignée de recours en justice de la part du président ne signe pas vraiment la fin de la République", a-t-il déclaré. Ils "ne représentent aucune sorte de crise", a-t-il insisté.

UE-PARLEMENT

Budget de l'UE : poursuite de difficiles négociations

Les négociations entre les eurodéputés et la présidence allemande de l'UE se sont achevées lundi sans permettre de trouver d'accord sur le budget européen lié au plan de relance, et se poursuivront mardi, ont indiqué les négociateurs. Entamés il y a plus de deux mois, ces âpres pourparlers sont entrés dans une phase jugée cruciale, face au risque de retard ou de paralysie de la mise en oeuvre du budget 2021-2027 de l'UE et du plan de relance économique européen qui y est adossé.

Le budget pluriannuel doit impérativement recevoir le feu vert des eurodéputés ainsi que des Vingt-Sept à l'unanimité. Une 11e session des négociations budgétaires s'est tenue lundi entre les parlementaires, l'Allemagne (qui occupe la présidence tournante de l'UE et négocie au nom des Etats) et la Commission européenne (l'exécutif de l'UE).

"Les discussions intenses mais en fin de compte constructives sont ajournées pour aujourd'hui", a indiqué dans la soirée Sebastian Fischer, porte-parole de la présidence allemande, sur Twitter, précisant qu'elles reprendraient mardi à 14h00 (13H00 GMT).

BOLIVIE

L'ex-président bolivien Evo Morales est rentré dans son pays



L'ex-président bolivien, Evo Morales, est rentré lundi en Bolivie un an après avoir démissionné et quitté le pays à la suite de sa réélection contestée à un quatrième mandat, ont rapporté des médias.

M. Morales a traversé à pied le pont transfrontalier qui relie la ville argentine de La Quiaca à celle de Villazon en Bolivie, selon les médias. Ensuite, l'ex-président bolivien souhaite parcourir par la route les 1.000 km qui le séparent de la ville de Chimoré, dans le département de Cochabamba (centre) où il compte arriver le 11 novembre.

C'est dans cette région qu'il s'était réfugié il y a un an, après sa démission le 10 novembre 2019 alors qu'il venait d'être lâché par l'armée et la police, face aux accusations de fraude lancées par l'opposition lors du scrutin présidentiel d'octobre 2019 où il briguaient un quatrième mandat. Il s'était ensuite exilé au Mexique, puis en Argentine. Evo Morales, 61 ans, était visé par un mandat d'arrêt pour "terrorisme", émis sous le gouvernement intérimaire de Jeanine Añez. Mais ce mandat d'arrêt a été levé il y a quelques jours par la justice bolivienne. Après avoir fui au Mexique, M. Morales s'était réfugié en Argentine. Il avait confirmé qu'il rentrerait en Bolivie lundi, au lendemain de l'investiture de son dauphin, Luis Arce. Le président argentin s'est rendu à La Paz samedi pour assister dimanche à l'investiture de Luis Arce, élu président de la Bolivie le 18 octobre.

Le ministre américain de la Justice autorise l'ouverture d'enquêtes sur la fraude électorale

Le ministre américain de la Justice Bill Barr a donné son feu vert lundi à l'ouverture d'enquêtes sur d'éventuelles irrégularités lors de la présidentielle du 3 novembre, dont Donald Trump assure qu'elle a été entachée de "fraudes", sans apporter de preuves. Bill Barr, l'un des ministres les plus loyaux au président sortant, a souligné que cette autorisation, adressée aux procureurs fédéraux du justice, n'indiquait pas que le ministère de la Justice avait des preuves de l'existence de véritables situations de fraudes.

"Je vous autorise à enquêter sur des allégations substantielles d'irrégularités concernant les votes ou le comptage de bulletins avant la certification des élections dans vos juridictions, dans certains cas", a-t-il écrit dans sa lettre.

"De telles enquêtes peuvent être menées s'il existe des allégations claires et potentiellement crédibles d'irrégularités qui, si elles étaient avérées, pourraient potentiellement avoir un impact sur le résultat d'une élection fédérale dans un Etat", ajoute-t-il.

Les enquêtes sur les fraudes électorales sont normalement du ressort de chaque Etat, qui établit et contrôle ses propres règles électorales. Et le ministère américain de la Justice n'intervient d'ordinaire pas dans ce genre de situation jusqu'à ce que les décomptes des votes soient certifiés et les recomptages terminés.

L'équipe de campagne de Donald Trump

mène des batailles judiciaires dans plusieurs Etats remportés sur le fil par Joe Biden - Pennsylvanie et Nevada en tête - pour tenter de contester leurs résultats. Ces efforts sont

notamment menés par les fils du président sortant, qui relayent des allégations de fraude et d'irrégularités électorales, sans preuves à l'appui.

Biden met en place une cellule de crise

Le président élu américain, Joe Biden, s'est mis au travail lundi pour organiser sa future prise de fonctions, en janvier, avec la mise en place d'une cellule de crise visant à juguler la pandémie de Covid-19 aux Etats-Unis, le pays le plus affecté de la planète. Cette cellule de crise, composée de scientifiques et d'experts, a été chargée dès lundi de bâtir un "plan qui entrera en vigueur à compter du 20 janvier 2021", jour de son investiture. Le président démocrate a ainsi "imploré" les Américains à se protéger et à protéger les autres contre le nouveau coronavirus. "S'il vous plaît, je vous implore de porter un masque", a-t-il déclaré lors d'une allocution à Wilmington, dans le Delaware. "Faites-le pour vous, pour votre voisin, le masque n'est pas une posture politique, mais c'est une bonne façon de commencer à rassembler le pays", Joe Biden a également rappelé que "dans l'immédiat", le port du masque restait "une arme plus efficace contre le virus que le vaccin", alors que de nombreux partisans du président sortant Donald Trump estiment que l'obligation de porter un masque viole leurs droits constitutionnels. Il s'agit, au contraire, de "revenir à une situation normale le plus vite possible", a plaidé Joe Biden. Il a également salué l'annonce par les laboratoires Pfizer et BioNTech d'un vaccin "efficace à 90%" contre le Covid-19 : "Je félicite les femmes et les hommes talentueux qui ont contribué à réaliser cette percée et à nous apporter tant de raisons d'espérer". Il est dans le même temps important de prendre conscience qu'il faudra encore des mois avant que ne se termine la bataille contre le Covid-19, a-t-il toutefois prévenu, avec la prudence qui le caractérise. Accompagné de sa future vice-présidente, Kamala Harris, il s'est exprimé lundi depuis sa ville de Wilmington, dans le Delaware, quant à la feuille de route qu'il entend suivre dès son entrée à la Maison Blanche (prévue le 20 janvier) pour sortir le pays de la crise sanitaire et économique dans laquelle il se trouve.

MUSÉES Nomination de plusieurs directeurs de musée dans plusieurs wilayas

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda a opéré un mouvement qui a touché les postes des directeurs de musée au niveau de plusieurs wilayas afin d'insuffler un nouvel élan au secteur ainsi qu'aux institutions placées sous sa tutelle, a indiqué lundi un communiqué de ce ministère.

Dans ce cadre, Mme. Bendouda a procédé à la nomination de Hadjira Rekab, directrice du Musée national de l'enluminure, la miniature et la calligraphie (Alger), Azzedine Antri, directeur du Musée national des antiquités et des arts islamiques (Alger), Oum Elkhir El Hamel, directrice du Musée national public d'El Menéa (Ghardaia), Leila Bouazza, directrice du Musée national de Chlef, Mohamed Kouri, directeur du Musée national des antiquités islamiques de Tlemcen et Rachida Omri, directrice du centre d'interprétation à caractère muséale du costume algérien traditionnel et des traditions populaires (Tlemcen), a précisé le communiqué. Ce mouvement de nomination a pour objectif



de booster l'esprit d'initiative chez les responsables de ces structures, créer des méthodes gestion efficaces de ces établissements en s'engageant avec les gérants sur des objectifs qui permettraient le développement de la performance et la promotion du tourisme culturel, a ajouté le

document. La ministre a décidé, suite à la visite qu'elle avait conduite récemment à la wilaya d'Adrar, de mettre fin aux fonctions de la directrice du Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (Timimoun), Mme. Yasmine Torki, a conclu le communiqué.

LIVRE - MANIFESTATION La ville mexicaine Guadalajara "Capitale mondiale du livre 2022"

La ville de Guadalajara au Mexique a été désignée "capitale mondiale du livre" pour l'année 2022, un titre accordé à une ville chaque année par l'Unesco en reconnaissance à son engagement dans la promotion des livres et l'incitation à la lecture, indique l'agence onusienne dans un communiqué. Sur recommandation du Comité consultatif, organe opérant sous l'égide de l'Unesco, Guadalajara a été choisie pour son "projet stratégique" autour du livre, considéré comme un "moyen de stimuler le progrès social", de "combattre la violence" et de "construire une culture de la paix pour ses citoyens". Basé sur trois axes stratégiques, le programme proposé par Guadalajara inclut notamment la "reconquête des

espaces publics" grâce à des ateliers de lecture dans les parcs et autres lieux disponibles, le lien et la cohésion sociale et le renforcement de l'identité des quartiers grâce aux liens intergénérationnels, aux contes et à la poésie urbaine. La ville s'engage à mobiliser tous ses espaces dédiés au livre et à la lecture publique comme les bibliothèques, les librairies et les maisons d'édition indépendantes dans le but de "contribuer à améliorer les politiques de prévention contre la violence". Ces espaces seront ouverts aux citoyens qui auront accès au livre, considéré comme un "élément clé" de la transformation sociale. Les festivités inscrites dans le cadre "Guadalajara, capitale mondiale du livre 2022" débuteront le 23 avril 2022, à l'occa-

sion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Une série d'événements mettant en exergue la littérature, au théâtre, à la musique et à la poésie font partie du programme de cette manifestation qui célébrera des écrivains latino-américains. Depuis 2001, vingt-deux villes dont Alexandrie (Égypte), Athènes (Grèce) et Sharjah (Émirats arabes unis) ont été couronnées du titre "capitale mondiale du livre". Le Comité consultatif de la Capitale mondiale du livre est composé des représentants de l'Union internationale des éditeurs (UIE), de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA), de l'Union internationale des auteurs (IFA) et de l'Unesco.

ARCHÉOLOGIE Mila : une équipe d'archéologues pour examiner des fouilles illicites dans la commune de Yahia Beni Guecha

Une équipe de spécialistes en archéologie du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), s'est rendue lundi dans la commune de Yahia Beni Guecha (à l'Ouest de Mila) pour examiner de visu une découverte issue de fouilles illicites effectuées dans une exploitation agricole privée, a-t-on appris, auprès de la direction locale de la culture.

Dans une déclaration à l'APS, M. Lazghad Chiaba, chef de service du patrimoine culturel, a indiqué que cette équipe s'est déplacée à Mila sur instruction du ministère de la Culture et des Arts suite à une demande exprimée par la direction locale de la culture de Mila d'envoyer des spécialistes afin d'inspecter les lieux où des fouilles illégales ont mis à nu une cavité souterraine en pierre renfermant les restes d'ossements humains. Il a ajouté que cette

découverte pouvait constituer éventuellement un "caveau ancien", d'autant plus qu'il est proche du site archéologique de Ain El Khachba et les thermes romains situés dans la même commune. Selon le même responsable, l'équipe scientifique dépêchée aujourd'hui a effectué une inspection et photographié les lieux en vue d'élaborer un rapport d'expertise déterminant la nature de la découverte et les recommandations nécessaires pour la protéger et la préserver.

M. Chiaba a également souligné que le site de cette découverte a fait l'objet de deux fouilles anarchiques, ajoutant qu'une deuxième inspection effectuée sur les lieux par les services de la direction de la culture a mis en exergue l'existence de travaux de fouilles adjacentes aux premières visant à atteindre le couloir en pierre de l'autre côté.

MÉDIAS Le New York Times franchit le seuil des 7 millions d'abonnés

Le quotidien américain New York Times a franchi en octobre la barre des 7 millions d'abonnés, a annoncé jeudi le groupe, qui a gagné deux millions d'abonnés numériques sur un an, selon des médias.

Conformément à sa stratégie, le groupe de presse s'appuie de plus en plus sur son contenu payant pour réduire l'importance de la publicité dans ses revenus.

Il y a encore deux ans, la publicité représentait encore près de 40% du chiffre d'affaires (38%).

Au troisième trimestre 2020, elle ne pesait plus que 18% des revenus, contre 70% pour les abonnements.

Sur les trois mois de juillet à septembre, la croissance du chiffre d'affaires lié aux abonnements a fait mieux que compenser le nouveau repli de la publicité (-30% sur un an).

Pour la première fois, le chiffre d'affaires tiré des abonnements en ligne a dépassé celui des abonnements aux éditions imprimées.

Les revenus par abonnement en ligne sont sensiblement plus faibles que ceux tirés du papier.

Le nombre d'abonnements aux éditions imprimées ne représente ainsi que 12% du total des abonnements mais pèse encore près de la moitié des revenus associés.

Au total, le chiffre d'affaires est quasi-stable (-0,4%), à 426 millions de dollars, meilleur que les prévisions des analystes, qui attendaient 411 millions, selon un consensus établi par le site Yahoo! Finance.

Le quotidien et son site continuent de bénéficier de l'intérêt autour de la politique américaine, de la campagne prési-



dentielle et du scrutin. Le groupe a indiqué que mercredi, quelque 120 millions de personnes avaient consulté le site ou l'application du New York Times.

Le groupe prévoit que la progression des revenus tirés des abonnements va légèrement accélérer au quatrième trimestre, tandis que le chiffre d'affaires provenant de la publicité va continuer à décroître au même rythme.

Sur le troisième trimestre, le bénéfice a été plus que doublé par rapport à la même période de 2019, à 33 millions de dollars, contre 16 un an plus tôt.

Le marché a fraîchement accueilli ces résultats.

Vers 10H00 (15H00 GMT), le titre du New York Times était en repli de 3,44% à 40,03 dollars, dans un marché en hausse de 1,79%.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAÏRA DE TENIET EL ABED
COMMUNE DE CHIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 03/2020, ET CONSULTATION N° 15/20250
NIF : 098505529071117

Le président de l'assemblée populaire de la commune de CHIR lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des projets suivants :

- **REALISATION DE 03 CLASSES D'EXTENSION POUR LE PRIMAIRE AU CITE 90 LOGEMENTS NOUADER (qualification en bâtiment catégorie quatre 04 ou plus)**
- **AMÉNAGEMENT DU QUARTIER HADJIRAT M'SALEM (qualification en travaux publics catégorie trois ou plus)**

Et une consultation pour la réalisation des projets suivants :

- **EQUIPEMENT DE 03 CLASSES D'EXTENSION POUR LE PRIMAIRE AU CITE 90 LOGEMENTS NOUADER**
- **EQUIPEMENT DE 03 CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE DES FRÈRES CHERRAF A TENIET EL MATAHNA.**
- **RENOUATION ET EXTENSION DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT A VIEUX CHIR (qualification en hydraulique catégorie trois ou plus).**

Le cahier des charges peut être retiré auprès du bureau service technique de la commune contre paiement de 1000.00 DA non remboursable.

Les offres doivent être adressées sous des enveloppes comportées de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées et sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
«L'objet de l'opération»
«A monsieur le président de l'assemblée populaire de la commune de CHIR.»

Accompagnées des pièces suivantes :

Dossier de candidature
- La déclaration de candidature (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- La déclaration de probité (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.

- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
- Une copie du certificat de qualification et de classification (en cours de validité)

- Agrément pour les bureaux d'étude
- Liste des moyennes humaines (diplôme + CNAS)

- Liste du matériel à engager pour le projet, visé par un comptable agréé: PV de l'huissier de justice valable (moins d'une année) + Copie de carte de grises avec assurance pour matériel roulant.

- Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution des trois dernières années)

- Planning de réalisation détaillé (précisant le délai contractuel).

OFFRE TECHNIQUE:
- La déclaration à souscrire (signé et visé) suivant le modèle du cahier des charges.
- Un mémoire technique justificatif

- Cahier de charge signé par soumissionnaire avec la mention manuscrite « lu et approuvé »

OFFRE FINANCIÈRE:

- La lettre de soumission (signé et Visé) suivant le modèle du cahier des charges.

- Le bordereau des prix unitaire dûment signé par le soumissionnaire

- Le détail quantitatif et estimatif dûment signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des offres se fait à 4 h 10 :10 en séance publique au siège de la commune en présence des soumissionnaires désireux y assister, si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une période de 100 jours à partir de la date de l'avis d'appel d'offre.

CYBERCRIMINALITÉ 152 affaires d'escroquerie en ligne élucidées en 9 mois

Les brigades de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont élucidé 152 affaires liées à la cybercriminalité et à l'escroquerie sur la toile, et arrêté 216 personnes durant les 9 premiers mois de 2020, a indiqué la DGSN lundi dans un communiqué.



"L'analyse a démontré que les escroqueries sur internet ont ciblé des citoyens tous âges et catégories confondus sur le territoire national", ciblés par des criminels qui proposent des offres, services et marchandises fictives moyennant des sommes d'argent, entraînant ainsi les victimes "suivant des étapes frauduleuses progressives" dans des liens suspects en les exposant aux crimes, précise la même source.

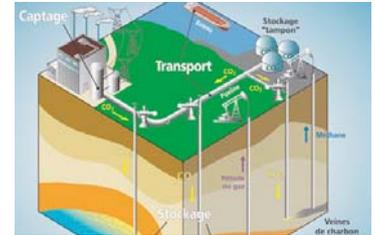
Poursuivant les campagnes de sensibilisation au sujet des crimes d'escroquerie sur internet via ses pages Facebook et Tweeter, la DGSN a appelé les internautes à la vigilance concernant les duperies des hackers en évitant de répondre aux pourriels qui les invitent à introduire des renseignements ou des mots de passe.

Les parents sont également invités à contrôler toute utilisation d'internet

par les enfants et à les conscientiser continuellement quant aux risques de la toile.

La DGSN rappelle, par ailleurs, ses supports de communication officiels, à savoir son site-web et ses comptes Facebook et Tweeter, et met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour recevoir tous signalements 24h/24h, a conclu le communiqué.

ENERGIE - ENVIRONNEMENT Total et ses partenaires lancent un simulateur pour le stockage du dioxyde de carbone



Le groupe Total a annoncé mardi dans un communiqué le lancement avec le laboratoire national Lawrence Livermore du département de l'Energie des Etats-Unis (LLNL) et l'université de Stanford, un simulateur open-source dédié au stockage géologique à grande échelle du dioxyde de carbone (CO2). Baptisé GEOSX, "le simulateur nouvelle génération associe un calcul scientifique innovant et des technologies hautes performances qui permettront à Total et à la communauté d'accélérer la mise en œuvre de projets de stockage à grande échelle, nécessaires pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'échelle mondiale", a affirmé le Professeur Hamdi Tchelepi, président du département d'ingénierie des ressources énergétiques et chercheur principal du projet pour Stanford.

"Les innovations issues de notre projet de recherche conjointe ouvrent la voie à une nouvelle ère en matière de modélisation du stockage géologique du CO2", a précisé le Professeur Hamdi Tchelepi, cité dans le communiqué publié sur le site web du groupe français.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAÏRA DE GDYEL
COMMUNE DE BENFREHA

AVIS D'ERRATUM

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service publics, au cahier des charges, et à la séance d'évaluation des offres. Il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif au projet intitulé :

ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT POUR L'UTILISER DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET NETTOIEMENT

Correction d'une erreur sur l'avis d'attribution provisoire paru le 11/10/2020 en langue nationale sur «EL-DJOURMOURIA» et en langue française le 11/10/2020 sur le « DK NEWS » au profit de l'entreprise SARL TAKSAN MAKINA Cité Ouled Ali Section 10 Groupe de propriété 1190 KHEMIS EL KHECHNA BOUMERDES d'un montant de 15.800.000,01 DA et un délai d'exécution de 15 Jours.

L'erreur sur le montant de l'offre : 15.800.000,01 DA au lieu de 15.800.000,00 DA

Le Président de
l'Assemblée Populaire
Communale

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE DAR EL BEIDA



وزارة السكن العمران و المدينة
ولاية الجزائر
ديوان الترقية و التصوير العقاري
للدار البيضاء

AVIS DE VENTE DES LOCAUX PAR VOIE D'ADJUDICATION N°16/DG/2020 01 ER Avis

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida , met en vente par voie d'adjudication au plus offrant, conformément à l'arrêté du 25 février 1998 notamment l'article 03 sous plus cachetés : le droit au bail de locaux à usage service situés au niveau de la cite :

Projet: 278 Logements SELLAM MADANI - DOUIRA

- Les personnes intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service commercial de l'OPGI de Dar El Beida, sis à la Cité Rabia Tahar , Bt MS, Bab Ezzouar Alger, contre la somme de 3.000,00 DA non remboursable.

La date limite de dépôt des offres est fixée à (15 quinze) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux.

Projet: 278 Logements SELLAM MADANI - DOUIRA
SERVICES

N° d'ordre	N° Batiment	N° du SVC	Surface Local (M²)	Mise à Prix	Loyer (HT)	Observation
1	41	1	67,38	5 188 260,00	5 390,40	
2		2	67,38	5 188 260,00	5 390,40	
3	42	1	94,28	7 259 560,00	7 542,40	
4		2	94,28	7 259 560,00	7 542,40	
5	43	1	206,40	15 892 800,00	16 512,00	
6		2	199,76	15 381 520,00	15 980,80	
7		3	67,38	5 188 260,00	5 390,40	
8		4	67,38	5 188 260,00	5 390,40	
9	44	1	206,40	15 892 800,00	16 512,00	
10		2	199,76	15 381 520,00	15 980,80	
11		3	67,38	5 188 260,00	5 390,40	
12		4	67,38	5 188 260,00	5 390,40	

MILA 36 millions DA pour la réhabilitation des équipements du secteur de la jeunesse et des sports

Pas moins de 36 millions DA viennent d'être affectés pour la réhabilitation des équipements destinés à la jeunesse et aux sportifs répartis sur les diverses communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès de la direction du secteur. Cette enveloppe financière mobilisée du fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes au titre des exercices 2019 (23 millions DA) et 2020 (13 millions DA) sera consacrée à la requalification de 10 équipements entre, maisons de jeunes, salles omnisports et piscines, a précisé Mohamed Riadh Sebt, chargé de gestion de la direction de la jeunesse et des sports. Les travaux de requalification des équipements ainsi retenus en 2020 seront lancés "courant cette semaine" et ceux des structures programmées l'année passée enregistrent des taux d'avancement important, a assuré la même source.

Une enveloppe financière supplémentaire de 18 millions DA a été dégagée par le même fonds pour l'acquisition d'équipements de ces structures dont la distribution sera prochainement effectuée, a-t-on fait savoir. La même source a précisé que les cahiers de charge relatifs aux deux opérations de l'exercice 2020 portant sur la requalification des deux maisons de jeunes "Abdelhak Benhamouda" de Mila et "Ahmed Guerach" de Chelghoum Laïd sont en cours d'élaboration.

JUDO La sélection algérienne poursuit sa préparation à Tikjda

La sélection algérienne de judo, seniors messieurs, en stage à Tikjda (Bouira) depuis le 31 octobre, poursuivra sa préparation jusqu'au 20 novembre, a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). "En concertation avec la commission médicale nationale et la direction technique nationale (DTN), nous avons décidé de poursuivre le stage, qui devait prendre fin le 8 novembre, jusqu'au 20 novembre. Cette décision intervient suite aux derniers développements de la pandémie de Covid-19 en Algérie et afin de protéger nos athlètes du virus", écrit la FAJ sur sa page Facebook. Composée de 13 judokas, la sélection nationale en regroupement depuis 31 octobre à Tikjda, prépare les importantes échéances internationales à venir, dont les qualifications aux Jeux olympiques de Tokyo. Rappelons qu'un seul cas positif au COVID-19 a été décelé parmi les membres de la sélection algérienne, lors des derniers tests effectués le 31 octobre.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE TIR AU PA 21 sélections à Jijel

Le coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de tir au pistolet automatique (PA) a été donné lundi à l'École d'application des troupes de marine (EATM) "Chahid Ali Bannour" de Jijel avec la participation de 21 sélections des différentes régions, institutions et écoles militaires. Dans son allocution d'ouverture, le commandant de l'EATM, le général Ahmed Merzouk a souhaité la bienvenue aux équipes participantes affirmant que la préparation au combat est "un principe fondamental dans la formation des soldats de même que l'utilisation parfaite des armes notamment individuelles". Le même officier a exhorté les athlètes participants à faire preuve de Fair-play et de haut sens de la discipline dans un esprit d'émulation sportive qui reflète le véritable niveau du sport militaire. Il a également porté l'accent sur l'importance accordée par l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) pour ces manifestations qui "favorisent la maîtrise du tir par les soldats et l'amélioration de leur niveau en vue de renforcer les rangs des équipes nationales et de mieux les représenter lors des meetings sportifs internationaux".

Ce championnat militaire, qui devra se poursuivre jusqu'au 12 novembre courant, met en lice 84 soldats dont 21 dames qui rivaliseront en tir rapide et tir de précision.

CYCLISME L'Union arabe instaure «la Journée arabe du vélo»

Le Comité exécutif de l'Union arabe de cyclisme (UAC) a adopté le principe d'instaurer "la Journée arabe du vélo", lors de la réunion de son Conseil d'administration tenue, dimanche en vidéo conférence, en présence de tous ses membres dont l'Algérien Mabrouk Kerboua, a indiqué l'instance arabe sur sa page Facebook.

«A l'instar de l'Union cycliste internationale (UCI) qui célèbre, le 1 juin de chaque année, la Journée mondiale de la bicyclette, l'Union arabe de cyclisme a décidé d'adopter la même chose à partir du 31 octobre 2021, a indiqué l'UAC dans un communiqué, chargeant son secrétariat général d'élaborer le programme technique adéquat qui s'y impose.

L'instance dirigée par l'Emirati Fayçal Humaid Al Qassimi, a ajouté qu'une fois le programme élaboré, toutes les fédérations membres de l'UAC seront appelées à célébrer l'événement le même jour, avec l'organisation de manifestations, selon leurs moyens, et participer à la promotion et au développement de la discipline.

L'organisation d'une journée arabe du vélo a pour



vocation d'encourager les états membres de l'Union à développer activement le vélo et enthousiasmer les

enfants et les jeunes à sa pratique, en promouvant son utilisation et en œuvrant au développement d'une vé-

ritable culture du cyclisme", a ajouté l'instance arabe. Il est à rappeler que les Nations Unies avait en 2018, proclamé par consensus entre les 193 pays membres, le 3 juin de chaque année comme "Journée internationale du vélo".

Depuis, la journée est célébrée, chaque année, par l'UCI qui invite tous les États membres à promouvoir la bicyclette en ce jour et à organiser des actions autour de sa pratique et de son développement, mais cette résolution n'a rien d'obligatoire ou de contraignant.

La réunion du bureau exécutif de l'UAC a également étudié d'autres points inscrits à l'ordre, à savoir la mise en conformité des statuts de l'Union avec ceux de l'UCI, avant d'en faire la proposition à la prochaine assemblée de l'Union, prévue en février prochain.

CYCLISME - ALGÉRIE - SPONSORING

Vers un partenariat Fédération - Crédit Populaire d'Algérie

La Fédération algérienne de Cyclisme (FAC) a annoncé mardi avoir obtenu l'accord de principe du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) pour un parrainage lors de l'année 2021.

Cet accord a été obtenu par la FAC lundi, au terme d'une séance de travail, entre le Président de l'ins-

tance, Khiredine Barbari et le Président Directeur Général du CPA, Mohamed Dahmani. Le premier responsable de la FAC avait profité de cette réunion pour présenter les grandes lignes du programme de compétition pour l'année 2021, qui se sera particulièrement riche en évènements

internationaux, notamment, le Grand Prix Cycliste de la ville d'Alger, le Tour International d'Algérie et la Coupe d'Afrique des nations, qui se déroulera à Oran.

Selon la même source, "le PDG du CPA s'est dit intéressé par le programme d'action de la FAC, et a ras-

suré Barbari de son soutien, pour accompagner la fédération dans ces opérations d'envergure internationale". "Le document de la convention sera finalisé après la concertation des parties techniques concernées du CPA et de la FAC" a précisé l'instance dans son communiqué.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'Assemblée générale extraordinaire reportée

L'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) pour l'installation des commissions de candidatures, recours et passation de consignes en vue des prochaines élections, a été reportée à une date ultérieure, a appris mardi l'APS auprès de l'instance fédérale.

L'ordre du jour de cette AGEX, programmée initialement pour samedi prochain à Alger, était de désigner des commissions électorales en vue de l'AG électorale. Cette dernière devait permettre au président élu de terminer le mandat olympique 2017-2020. "Vu la situation sanitaire que traverse notre pays liée au Covid-19, l'instance fédérale informe que l'Assemblée générale extraordinaire, prévue initialement le samedi 14 novembre à Alger, est reportée à une date ultérieure, après accord des services compétents du ministère de la

Jeunesse et des Sports (MJS)", a expliqué la FAT. Le président élu de la FAT, Mohamed Bessaâd, avait été suspendu "temporairement" fin 2019 par



l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, pour "mauvaise gestion", rappelle-t-on.

Trois présidents se sont succédés depuis pour assurer l'intérim. Il s'agit de Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar actuellement. Mais le 16 octobre dernier, un responsable du MJS a annoncé à l'APS

que le ministère avait décidé de lever la "suspension provisoire" dont fait l'objet Mohamed Bessaâd. Selon la même source, Bessaâd "a été victime d'une décision arbitraire basée sur des motifs non réglementaires".

Depuis, ce dernier n'a pas retrouvé son poste et aucune explication n'a été donnée à ce sujet.

FOOTBALL - ALGÉRIE - PRÉPARATION

Matchs amicaux au menu des sélections nationales U17 et U20 (FAF)

Les sélections algériennes des moins de 17 ans et des moins de 20 ans, actuellement en stage bloqué à Alger dans le cadre des dates Fifa allant du 9 au 13 novembre, disputeront chacune un match amical jeudi, respectivement contre les U-21 et les seniors de l'USM Alger, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.

«Les deux matchs sont prévus à 10h00» a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, en précisant que «le match des U17 se déroulera au stade Ali Benfadhla de Zéralda», alors que la confrontation des U20 avec les seniors de l'USMA sera «domiciliée dans le stade annexe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf».

Avant cela, les sélections U-17 et U-20, dont les groupes ont été renforcés par plusieurs joueurs issus de l'émigration, auront affronté le Paradou AC, dans le cadre d'une première joute amicale.

Des matchs prévus ce mardi, au stade Ahmed Falek d'Hydra, aussi bien en ce qui concerne les U17 que les U20. La présence de joueurs bina-



tionaux, dont la plupart évoluent en France, permettra aux staffs des deux sélections na-

tionales de réaliser une large revue d'effectif, en prévision des prochaines échéances, no-

tamment, celles qui seront qualificatives à la CAN-2021 des deux catégories.

FOOTBALL - LIGUE 1 - JS KABYLIE

Le Libyen Al-Tubal réintègre le groupe

Le milieu de terrain libyen de la JS Kabylie, Mohamed Al-Tubal, a réintégré le groupe lors de la séance d'entraînement de lundi après-midi au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou), après avoir achevé la période de confinement qui lui a été imposée à son retour en Algérie, comme le stipule le protocole sanitaire contre le nouveau coronavirus, a indiqué le club de Ligue 1 de football.

L'ancien milieu gauche d'Al-Ittihad Tripoli (27 ans) a été un des derniers joueurs kabyles à réintégrer l'effectif, ratant ainsi une bonne partie de la préparation d'intersaison, car au moment des trois premiers stages, il était toujours bloqué à l'étranger en raison de la fermeture des frontières. Al-Tubal devra ainsi mettre les bouchées doubles pendant les journées à venir, pour se remettre au même niveau que le reste de ses coéquipiers et pouvoir apporter le plus qu'on attend de lui.

Par ailleurs, la séance de lundi a été marquée par l'absence de l'attaquant Rezki Hamroune, car toujours souffrant d'une blessure aux adducteurs contractée samedi pendant le tournoi amical Smail-Khabatou à Alger. «Hamroune devra passer de nouveaux examens médicaux pour être fixé sur la nature exacte de sa blessure», selon la direction des «Canaris».

FOOT - LIGUE 1 2020-2021

Le début de saison maintenu au 28 novembre

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1, saison 2020-2021, est maintenu au 28 novembre, a appris l'APS de la Ligue de football professionnel (LFP).

La date a été confirmée lundi suite à l'annonce par la Confédération africaine de football (CAF) du calendrier de ses deux compétitions de clubs, auxquelles quatre représentants algériens prendront part, le CR Belouizdad et le MC Alger (Ligue des champions) ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie (Coupe de la Confédération).

D'autre part, la Supercoupe d'Algérie 2018-2019 entre l'USM Alger (champion d'Algérie) et le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie) est maintenue pour le 21 novembre, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministre, précise la même source.

FOOT- LIGUE 1 (PRÉPARATION)

Le NAHD et la JSS se neutralisent en amical (0-0)

Le NA Hussein-Dey et la JS Saoura se sont neutralisés (0-0) en match amical préparatoire disputé mardi au stade annexe du 5-Juillet (Alger), en vue du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le 28 novembre.

Le Nasria poursuit sa préparation, quelques jours après avoir disputé le tournoi dédié à la mémoire de l'ancien entraîneur du MC Alger, feu Smail Kha-

batou, où il a été battu en finale par le «Doyen» aux tirs au but. Le club algérois jouera deux autres matchs amicaux face à l'Olympique Médéa: le 16 novembre chez son adversaire et le 19 du même mois au stade du 20-Août-1955. D'autres tests amicaux pourraient être programmés d'ici au début de la compétition.

De son côté, la JSS, qui se trouve en stage à Alger, restait sur une victoire face

à l'équipe de la 1re Région militaire (2-1). La formation de Béchar devait affronter le CS Constantine avant que le match ne soit annulé après la découverte de plusieurs cas positifs au Covid-19 chez le club constantinois.

Le NAHD entamera la nouvelle saison en accueillant le MC Oran, tandis que la JSS se rendra dans la capitale du «Titter» pour défier l'Olympique Médéa.

FOOT - QUALIF. CAN-2021

Une autre défection chez le Zimbabwe avant d'affronter l'Algérie

Le milieu offensif international zimbabwéen du Stade de Reims (Ligue 1 française) Marshall Munetsi, blessé, a déclaré forfait pour la double confrontation face à l'Algérie, les 12 et 16 novembre dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, rapporte mardi la presse locale. Le joueur de 24 ans s'est blessé lors du match nul décroché par son club dimanche en déplacement face au RC Lens (4-4), dans le cadre de la 10e journée de championnat.

«L'indisponibilité de Munetsi sera un coup dur pour l'entraîneur Zdravko Logarusic, qui aurait évidemment prévu d'utiliser le milieu de terrain contre l'Algérie pour l'animation offensive», a indiqué

le site spécialisé Soccer24.zw.

Il s'agit du quatrième forfait de l'équipe du Zimbabwe, après le gardien de but Mkuruva Tatenda (Michigan Stars, Etats-Unis), le défenseur Jirira Tendai (Detroit City, Etats-Unis) et le milieu de terrain Ncube Butholezwe (AmaZulu, Afrique du Sud). Les deux premiers nommés n'ont pas pu effectuer le déplacement en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de coronavirus (Covid-19), alors que Ncube But holezwe est blessé.

En revanche, l'attaquant vedette des «Warriors» Tino Kadewere, auteur d'un doublé dimanche avec l'Olympique Lyon dans le derby face à l'AS Saint-Etienne (2-1), et le milieu de terrain d'Aston Villa

(Premier League anglaise) Nakamba Marvelous ont rejoint mardi matin le camp de base de leur sélection, attendue mercredi à Alger. L'équipe nationale d'Algérie accueillera d'abord le Zimbabwe jeudi au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h00), avant de se déplacer à Harare pour affronter les «Warriors» lundi prochain (16h00 algériennes). A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021, reportée à 2022 pour cause de Covid.

FOOT - CAF (ÉLECTIONS)

Le Mauritanien Ahmed Yahya annonce sa candidature

Le président de la Fédération mauritanienne de football (FFRIM) Ahmed Yahya, a annoncé lundi soir sa candidature au poste de président de la Confédération africaine (CAF), dont les élections se dérouleront le 12 mars 2021 à Rabat. «Soucieux de promouvoir le football africain, et au terme d'une profonde réflexion et d'amples concertations, j'ai décidé de présenter ma candidature à la présidence de la CAF», a-t-il indiqué

sur sa page officielle Facebook. Une candidature placée sous le signe du rassemblement et de la promotion du football africain, avec comme slogan «ensemble pour le football africain». Outre le patron de la FFRIM, deux autres candidats ont annoncé leur candidature : il s'agit du Sud-Africain Patrice Motsepe et de l'ancien président de la fédération ivoirienne (FIF) Jacques Anouma, alors que l'actuel patron de la CAF Ahmad

Ahmad, a décidé de briguer un second mandat. Le président de la fédération sénégalaise (FSF) Augustin Senghor devrait annoncer sa candidature dans les prochaines heures.

Le dépôt des dossiers de candidature ouvert depuis le vendredi 11 septembre 2020 prendra fin le jeudi 12 novembre 2020. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

FOOTBALL - LIGUE 1 - MC ORAN Mise à l'écart du défenseur Hichem Belkaroui

Le défenseur central Hichem Belkaroui a été écarté de l'effectif du MC Oran qu'il a rejoint lors du mercato estival, a-t-on appris lundi de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Belkaroui, qui a évolué la saison passée à l'USM Alger avant que son contrat ne soit résilié à l'amiable, est accusé d'être «derrière une tentative de grève des joueurs pour revendiquer la régularisation de leur situation financière», a précisé la même source. L'ancien joueur international, «qui a fait l'objet d'un rapport accablant rédigé à son encontre par l'entraîneur Bernard Casoni et le directeur sportif Omar Belatoui», n'a pas reconnu la décision de sa direction, a-t-on appris de son agent. Il estime, d'ailleurs, qu'il s'agit d'un «licencement abusif», tout en promettant de défendre «jusqu'au bout ses intérêts».

Signataire d'un contrat de deux ans, Belkaroui compte saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) s'il venait à être interdit de participer aux entraînements avec ses coéquipiers, a ajouté la même source. Le joueur de 29 ans fait partie d'une douzaine de nouveaux éléments que le président Tayeb Mahiaoui a recrutés pendant le mercato estival, rappelle-t-on.

Natif d'Oran, il a fait l'essentiel de sa carrière en Tunisie où il a porté les couleurs des deux clubs phares de la capitale, à savoir l'ES Tunis et le Club Africain.

FOOT - FC BARCELONE Ansu Fati indisponible quatre mois

L'attaquant du FC Barcelone Ansu Fati, opéré avec succès du genou ce lundi, sera indisponible pour une période de 4 mois, a annoncé le club catalan sur son site internet. Ansu Fati (18 ans, 4 sélections) s'est blessé samedi à la demi-heure de jeu (33e) sur une faute dans la surface de réparation de la part de l'international algérien Aïssa Mandi qui a débouché sur un pénalty manqué par Antoine Griezmann, face au Betis Séville pour la 9e journée de Liga.

Avec cinq buts en dix matches toutes compétitions confondues, Ansu Fati est le deuxième meilleur buteur du Barça cette saison derrière Lionel Messi. C'est une grosse perte pour Ronald Koeman et son équipe et un nouveau départ, sans aucun doute, pour le feuilleton du transfert de Memphis Depay en Catalogne convoqué en équipe nationale espagnole par Luis Enrique, Fati a dû céder sa place à l'ailier du Real Madrid Marco Asensio, appelé en remplacement ce dimanche.

FOOT - EQUIPE DE FRANCE Houssem Aouar forfait

Le milieu de terrain de l'Olympique lyonnais Houssem Aouar, touché dimanche contre Saint-Etienne (2-1), a déclaré forfait pour le rassemblement de l'équipe de France et n'a pas été remplacé, a annoncé lundi le sélectionneur Didier Deschamps. «Après avoir examiné Houssem Aouar et la blessure qu'il a eu hier (dimanche), on va le laisser à la disposition de Lyon», a déclaré Deschamps lors d'une visio-conférence de presse à deux jours de l'amical France-Finlande.

Aouar avait été appelé en remplacement de Nabil Fekir, lui aussi blessé, mais il est sorti en boitant dimanche soir en championnat, touché à la cuisse. Le milieu, qui a fêté sa première sélection en octobre, ne sera pas remplacé, a ajouté Deschamps. Les Bleus affrontent mercredi la Finlande en amical (21h10), avant deux matches de Ligue des nations samedi au Portugal puis mardi 17 novembre contre la Suède au Stade de France.

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) Le CRB débute à domicile, le MCA en déplacement

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie 2019-2020, jouera à domicile le match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique contre Al-Nasr (Libye) entre le 27 et le 29 novembre, selon le programme publié lundi par la Confédération africaine de football à l'issue du tirage au sort.

La manche retour aura lieu à l'extérieur entre le 4 et le 6 décembre. En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya). Le représentant algérien accueillerait son adversaire à l'aller le 22 ou le 23 décembre, avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 5 ou le 6 janvier 2021.

Le second représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine des clubs, le MC Alger, se déplacera au Bénin pour affronter les Buffles du Borgou lors de la première manche du tour préliminaire (27-29 novembre) avant d'accueillir son adversaire au stade 5-Juillet de la capitale au retour (4-6 décembre).

En cas de qualification, le Mouloudia défiera le vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien (Tunisie). Le match aller aura lieu à domicile et la manche retour en déplacement.



La Confédération africaine de football a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya

(Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola). En Coupe de la Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'Entente affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Re-

naissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) - US Gendarmerie nationale (Niger).

Les deux clubs algériens joueront le match aller en déplacement (22-23 décembre) avant de recevoir leurs adversaires respectifs (5-6 janvier 2021).

FOOT - ELIMINATOIRES CAN-2021

Farès libéré par la Lazio pour rejoindre les «Verts»

Bloqué depuis dimanche à Rome en raison de suspicion de cas positifs au Covid-19 à la Lazio, l'international algérien Mohamed Farès a été finalement libéré lundi par son club pour rejoindre l'équipe nationale qui s'apprete à affronter le Zimbabwe dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021, ont rapporté des médias italiens.

La Lazio, qui se trouve en plein imbroglio en raison d'accusations de «violations des protocoles sanitaires» concernant le Covid-19, a laissé partir ses internationaux, dont Farès, vers leurs sélections respectives, après les avoir retenus depuis dimanche, selon les mêmes sources.

«Le club romain a attendu des orientations des



autorités sanitaires sur la conduite à tenir avec lesdits joueurs. Ne voyant rien venir, il a été obligé de les libérer, sous la pression des fédérations nationales de ces internationaux», indique-t-on de même source. Seul le défenseur Francesco Acerbi, «qui aurait été en contact avec des

cas positifs ou suspects de positivité», reste retenu en club, sur demande de la Fédération italienne de football, dans l'attente de nouveaux développements, explique Sky Sport.

La Lazio Rome fait l'objet d'une enquête de la part des instances sportives italiennes sur de possibles

«violations des protocoles sanitaires» concernant le Covid-19. Des explications ont déjà été demandées aux dirigeants de la Lazio et des constatations au centre d'entraînement du club menées la semaine dernière, précise la FIGC.

Ce couac a retardé l'arrivée de Farès en équipe nationale, initialement prévue lundi, pour rejoindre le stage qui a débuté au Centre technique national de Sidi-Moussa, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, jeudi à Alger et lundi prochain à Harare dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021, reportée à 2022 au Cameroun en raison de la pandémie de coronavirus.

FOOTBALL - BRÉSIL

Thiago Silva s'inquiète de la surcharge du calendrier

Le défenseur brésilien Thiago Silva a fait part lundi de son inquiétude face aux blessures liées à l'accumulation de matches à cause du calendrier resserré en raison de la pandémie de Covid-19.

«Il faut se réinventer sans arrêt. On perd des joueurs infectés par le Covid-19, ou d'autres qui se blessent parce qu'on fait beaucoup de matches. Nous ne sommes pas des machines», a déclaré le joueur de Chelsea lors d'une conférence de presse, quelques heures après avoir rejoint le centre d'entraînement de la sé-

lection brésilienne, à Teresopolis, près de Rio de Janeiro. La Seleçao, qui affrontera le Venezuela vendredi et l'Uruguay le 17 novembre, en matches de qualifications pour le Mondial-2022, a été profondément remaniée, avec une cascade de forfaits dus à des blessures (Coutinho, Fabinho...) et aussi au Covid-19, pour le milieu Casemiro, du Real Madrid. «On a vu des études récentes montrant qu'il est plus probable qu'on se blesse après avoir enchaîné quatre ou cinq matches (tous les trois jours). C'est très inquiétant pour nous»,

a insisté Thiago Silva. Le défenseur de la Seleçao a également déclaré que l'annonce lundi d'un vaccin «à 90% efficace» contre le Covid-19 des laboratoires Pfizer et

BioNtech était «la bonne nouvelle de la semaine». «Espérons qu'il soit homologué au plus vite, pour qu'on puisse jouer dans des stades pleins à nouveau. Quand on regarde les tribunes vides, on a l'impression qu'on ne joue pour personne, même s'il y a la télé», a-t-il conclu.

Morata : «Heureux de retrouver la sélection»

L'objectif de tout joueur est de retourner en sélection. Un joueur travaille pour des choses comme celle-là et il souffre lorsqu'il voit les matches à la télévision". C'est ce qu'a déclaré Alvaro Morata dans un entretien accordé à 'El Partidazo' et à Radio Marca, lui qui vient de retrouver la sélection espagnole après un excellent début de saison avec la Juventus. "Cela faisait longtemps que je n'avais plus joué plus de six matches avec plus de septante minutes sur le terrain. Je suis devenu mature assez rapidement, mais j'ai apprécié de chaque étape". "Je l'espère, même s'il serait préférable de rencontrer une autre équipe car il est toujours difficile de marquer contre l'Atletico".



LEONARDO COMPTE SUR MBAPPÉ

En fin de contrat en juin 2022, Kylian Mbappé (21 ans, 8 matches et 7 buts toutes compétitions cette saison) n'a toujours pas prolongé avec le Paris Saint-Germain malgré les nombreuses approches de ses dirigeants. Lors d'un live diffusé sur les réseaux sociaux, le directeur sportif Leonardo a évoqué le cas de l'attaquant français, fortement courtisé par le Real Madrid. "Il y a beaucoup de communication. Et dans les équipes espagnoles, il y a beaucoup de politique, d'effet d'annonce. Nous, on parle directement avec Kylian, c'est ça la vérité de la négociation. La vérité, c'est que le PSG est dans un moment compliqué, mais ce sera l'équipe des cinq prochaines années qui sera dans le coup. Il y a des équipes qui ont connu un cycle très important et qui commencent à avoir du mal. On a des joueurs jeunes mais très expérimentés. On a Neymar, Mbappé, qui sont dans le TOP 3 parce que Ronaldo et Messi seront bientôt trop âgés. C'est l'idée. Je vois un futur et c'est à ça qu'on travaille", a soutenu le dirigeant parisien.

THIAGO SILVA VEUT DÉJÀ PROLONGER

Arrivé à la surprise générale à Chelsea pendant le mercato estival 2020, Thiago Silva s'est rapidement adapté à son nouveau club. Le défenseur brésilien envisage même déjà de prolonger l'aventure.

Alors qu'il se trouve actuellement avec le Brésil, Thiago Silva a évoqué sa situation à Chelsea. L'ancien joueur du PSG aimerait prolonger l'aventure au-delà du mercato estival 2021 : « Je joue maintenant en Premier League. À la fin de mes deux derniers matches, j'avais mal à la tête, parce qu'il faut tout le temps se battre pour le ballon dans les airs. Le rythme de jeu est très élevé, très différent de l'Italie et de la France. J'ai appris dans chaque Championnat et je m'en sers pour aider les jeunes joueurs. C'est ma première expérience en Premier League. J'espère continuer à bien jouer et que mon contrat sera renouvelé » a déclaré l'international brésilien. Thiago Silva a également précisé qu'il adorait travailler sous les ordres de Frank Lampard : « J'espère que je pourrai continuer à faire mon travail de la meilleure manière possible et que je serai capable d'aider Chelsea et l'équipe du Brésil. Je suis très fier d'être entraîné par quelqu'un qui a été l'un des meilleurs milieux du monde et de l'avoir affronté en tant que joueur. Nous échangeons nos idées dans le vestiaire et c'est une très bonne chose. Il me parle beaucoup et j'essaie d'aider de mon mieux, sur et en dehors du terrain, afin de continuer à jouer de la meilleure manière possible » a-t-il ajouté rapporte L'Equipe.



LACAZETTE SOUS LE FEUX DES CRITIQUES

A l'image de son équipe, Alexandre Lacazette est dans le dur avec Arsenal. L'attaquant français fait l'objet de fortes critiques après sa prestation face à Aston Villa le week-end dernier. Est-ce son transfert avorté à l'Atletico Madrid qui perturbe Alexandre Lacazette ? En tout cas, certains observateurs locaux laissent penser que l'attaquant d'Arsenal manque de motivation à l'image de sa copie rendue face à Aston Villa (0-3) : « La performance d'Alexandre Lacazette contre Aston Villa a été la pire que j'ai vue d'un attaquant de Premier League depuis un certain temps », a déclaré Collymore au Mirror.

ALEXANDER-ARNOLD, BLESSÉ AU MOLLET DROIT, POURRAIT ÊTRE ABSENT UN MOIS

Selon les informations du Daily Mail et du Times, Trent Alexander-Arnold, l'arrière droit de Liverpool, pourrait manquer un mois de compétition après avoir contracté une blessure au mollet droit lors du déplacement à Manchester City (1-1) ce dimanche. La malchance continue de s'abattre sur la défense de Liverpool. Après la blessure longue durée qui attend Virgil van Dijk, c'est au tour de Trent Alexander-Arnold de fréquenter l'infirmerie des Reds. L'arrière latéral droit de Liverpool, touché au mollet droit, a été remplacé par James Milner peu après l'heure de jeu, dimanche lors du match nul obtenu par les hommes de Jürgen Klopp sur la pelouse de Manchester City (1-1). D'après les informations du Daily Mail et du Times, l'international anglais de 22 ans pourrait manquer un mois de compétition. Si la durée d'indisponibilité de Trent Alexander-Arnold était confirmée par Liverpool, alors Jürgen Klopp serait privé de son arrière droit pour le reste de la phase de poules de Ligue des champions qui se terminera le mercredi 9 décembre. En championnat, il devrait manquer les réceptions de Leicester et Wolverhampton les 21 novembre et 5 décembre.

Mandzukic pourrait revenir en Liga ?

Mario Mandzukic pourrait faire une nouvelle pige en Liga. Passé par l'Atletico Madrid durant la saison 2014/2015 avant de rejoindre la Juventus Turin, l'attaquant Mario Mandzukic pourrait faire son retour en Liga. En effet, celui qui est libre depuis son départ d'Al-Duhail SC figurerait sur les tablettes du Celta Vigo qui se chercherait un buteur depuis plusieurs mois. Les Galiciens auraient même déjà contacté le buteur international croate, comme l'indique le média ibérique Deportes Cope Vigo. Oscar Garcia, aujourd'hui limogé, a refusé plusieurs joueurs comme Kostas Mitroglou ou encore Daniel Sturridge ces dernières semaines. Le Celta Vigo est actuellement 17ème de Liga.



SANTÉ DU PRÉSIDENT

Le Président Tebboune reçoit des messages de vœux de prompt rétablissement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de prompt rétablissement de la part de plusieurs dirigeants d'Etats frères et amis, a indiqué lundi un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu des messages de vœux de prompt rétablissement de la part de :

- Le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam et Roi d'Arabie Saoudite Salmane ben Abdelaziz Al Saoud.



- Le prince héritier saoudien, l'Emir Mohamed ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice-Premier ministre et

ministre de la défense.
- Le président Djiboutien Ismail Omar Guelleh.
- Le président nigérien Mahamadou Issoufou.

- La présidente de la confédération suisse, Simonetta Sommaruga.

Le Président Tebboune a reçu également des messages de vœux de la part de :

- Le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Youssef Al Othaimen.

- Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

- Le président du Parlement arabe, Adel Al-Asoumi", précise le communiqué.

DÉCÈS DE SAËB EREKAT Djerad : "la cause palestinienne perd un fervent défenseur de ses droits historiques"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé mardi que la cause palestinienne perd avec la disparition du Dr. Saëb Erekat, un fervent défenseur des droits historiques du peuple palestinien.

"La cause palestinienne perd un fervent défenseur des droits historiques du peuple palestinien, Dr. Saëb Erekat, négociateur en chef et secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)", a écrit M. Djerad sur son page officielle Facebook. "Je tiens à adresser à la famille du défunt et au peuple palestinien mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant le Tout-puissant de lui accorder sa Sainte miséricorde et de leur prêter réconfort et courage. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons", a-t-il conclu dans son message.

INFORMATION- PRESSE

Ammar Belhimer : "l'ère de la tutelle sur l'information est révolue"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué lundi que "l'ère de la tutelle sur l'information est révolue", assurant que toutes les activités des partis opposés au projet d'amendement constitutionnel soumis à référendum le 1er novembre "ont été couvertes par les médias publics".

Dans un entretien au journal électronique "Nouvelles d'Algérie", et en réponse à une question sur les partis opposés à l'amendement constitutionnel qui se sont plaints de restrictions politiques et d'un blackout des médias publics, le ministre a affirmé que "l'heure de la tutelle sur l'information est révolue", assurant que "toutes les activités des partis opposés au document de l'amendement constitutionnel ont été couvertes par les médias publics".

Et d'ajouter que cette question devrait être posée aux organes qui n'ont pas assisté aux activités car, a-t-il dit, le ministère ne s'imisce pas dans le travail des salles de rédaction.

La plupart de ces partis ont participé au débat et à l'enrichissement en soumettant des propositions. Leurs dirigeants ont rencontré le président de la République et ils ont pu organiser leurs meetings et leurs activités de proximité, a tenu à rappeler M. Belhimer, réfutant l'idée selon laquelle la pandémie de Covid-19 aurait été exploitée pour restreindre les libertés et les partis d'opposition.

La conjoncture sanitaire a imposé à tout un chacun de s'adapter à une situation inédite, aussi bien au niveau de l'action politique que dans les établissements névralgiques tels que les hôpitaux, les écoles, les mosquées, les marchés et les espaces commerciaux, a expliqué le ministre.

En réponse à une question sur "les restrictions imposées sur les libertés d'expression et d'opinion ou encore l'intimidation de journalistes et l'interpellation d'activistes du Hirak populaire dont le Gouvernement appréhenderait le retour", M. Belhimer a indiqué que "les manifestations ne se sont interrompues qu'avec l'ap-

parition du coronavirus dans notre pays, c'est là une réponse suffisante aux récalcitrants, et sur la décision à l'origine de la suspension des activités".

L'interdiction de rassemblement a émané d'un comité scientifique médical spécialisé et n'a nullement lien avec la politique, a-t-il souligné, rappelant qu'aucun journaliste n'a été arrêté pour des raisons professionnelles, et que "la majorité des activistes politiques sont sortis de prison après leur audition par le juge et avoir bénéficié de l'acquiescement".

Cependant, la liberté ne signifie aucunement "attenter aux fondements et constantes de la nation ou menacer son unité et la stabilité de la société, d'une part, et les droits des individus, d'autre part. "Nul ne doit dissimuler sous le couvert de la liberté d'opinion excessive et outillée par des mains étrangères aux fins de déstabiliser le pays, nul n'est au-dessus de la loi", a-t-il soutenu. Evoquant les données communiquées par son département ministériel sur le traite-

ment de l'information, M. Belhimer a dit qu'elles visent à organiser le secteur et mettre un terme à l'anarchie et au chaos qui régnaient autrefois.

Le lecteur n'était plus en mesure de "faire la différence entre le travail journalistique fondé sur les principes de droit à l'information ciblée stipulée par la Constitution et conforme à la déontologie, et les fake news, les rumeurs ou encore le chantage exercé par des prête-noms anonymes dont on ignore la source", a-t-il souligné. Pour ce qui est du décret exécutif régissant la presse électronique, examiné récemment par le Gouvernement, le ministre a indiqué qu'à travers les textes juridiques devant être promulgués après débat et enrichissement, il sera procédé à "la mise en place de la cartographie des médias algériens, toutes spécialités confondues, ce qui facilitera l'organisation de la profession et la distinction entre le travail d'information et le travail de propagande". Soulignant que le progrès technologique et le transfert numérique en tant que

"choix stratégiques" imposent au Gouvernement de "construire une information numérique solide, loin de toute anarchie et des cas de suspicion qui empoisonnent la vie des citoyens, du fait de la grande prolifération de faux sites à des fins nullement innocentes et qui sont alimentés à partir d'autres rives", M. Belhimer a rappelé le rôle de son ministère, à savoir : l'organisation, la coordination et la réhabilitation de la presse et des journalistes. Pour ce qui est des mesures devant être prises par le Gouvernement pour la réglementation et la régulation du secteur de l'audio-visuel, le ministre a fait savoir qu'aller vers "l'algérianisation de l'arsenal juridique" des chaînes "est chose obligatoire", afin que ces chaînes puissent bénéficier des dispositions des lois algériennes et économiser de l'argent à travers la diffusion de leurs programmes de l'intérieur de notre pays et faciliter ainsi l'opération de réglementation du secteur conformément à un cahier des charges précis et propre à l'audio-visuel.

JUSTICE

Affaire Khalifa Bank : fin de l'audition de tous les accusés

L'audition des 12 accusés dans l'affaire Khalifa Bank qui se déroule au tribunal criminel près la Cour de Blida dont Abdelmoumène Khalifa, principal accusé, ancien président directeur général du Groupe Khalifa a pris fin lundi soir.

La présidente de l'audience de ce procès qui a débuté dimanche, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, poursuivra mardi l'audition des parties civiles et des témoins. Entre autres accusés auditionnés durant l'audience de lundi soir figure l'ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), Mahrez Ait Belkacem, poursuivi pour corruption et abus de pouvoir, des accusés qu'il a niés en bloc, arguant que l'ancien ministre Tayeb Louh, lorsqu'il était à la tête du secteur du travail et de la sécurité sociale, "l'a impliqué dans cette affaire, en raison de différends les opposant". En réponse à une question sur les motifs du choix de Khalifa Bank pour déposer les fonds de la Caisse en contrepartie de privilèges, le même accusé a affirmé concernant les fonds de la Caisse qui s'élevaient à l'époque à 60 milliards de DA, qu'il a plus de 80% de ces fonds étaient déposés dans des banques publiques et près de 3% seulement déposés dans cette banque privée, réfutant avoir reçu des avantages en contrepartie.

De son côté, l'accusé Ighil Meziaine, ancien joueur de football, a nié les charges retenues contre lui, à savoir constitution d'association de malfaiteurs, vol en réunion et abus de confiance, des accusations qu'il a qualifiées d'"infondées", soulignant qu'il a

rejoint le Groupe en tant qu'ex-conseiller sportif.

Il a également réfuté être intervenu avec l'accusé Kechad Belaïd, ancien directeur de l'Agence de Khalifa Bank à Blida, également poursuivi dans cette affaire, auprès d'entreprises publiques en vue de les convaincre de déposer les fonds dont elle assure la gestion dans Khalifa Bank.

Auditionnés durant l'audience du matin, plusieurs accusés dans cette affaire ont réfuté en bloc les précédentes déclarations qui confirmaient les accusations qui leur étaient portées, affirmant que "ces déclarations qu'ils n'ont jamais tenues leur avaient été faussement attribuées durant l'instruction".

La présidente du tribunal avait interrogé au premier jour du procès l'accusé Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, et sur le mouvement et le transfert des fonds. Il a aussi été interrogé sur la gestion de la compagnie aérienne relevant de son groupe et confronté aux accusations retenues contre lui. L'accusé Khalifa avait nié, dans ce cadre, toutes les charges retenues contre lui, affirmant avoir été victime "d'un complot avec la complicité de l'ancien système".

Trois accusés qui sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant et condamnant le principal accusé dans l'affaire Khalifa, au sujet notamment du retrait de fonds sans titres réguliers, ont été également auditionnés. L'accusé Abdelmoumène Khelifa, de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs",

"falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse".

Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khelifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens.

L'audition des témoins et des parties civiles prévue pour le 3^e jour du procès

Le procès de l'affaire Khalifa Bank se poursuit mardi au tribunal criminel près la Cour de Blida avec l'audition des parties civiles et des témoins dans cette affaire dans laquelle douze personnes sont poursuivies dont le principal accusé, Abdelmoumène Khalifa, ex P-DG du groupe Khalifa. Le procès qui a débuté dimanche suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, a vu l'audition à son deuxième jour, lundi, des accusés impliqués dans cette affaire. La présidente du tribunal devra auditionner aujourd'hui les témoins et les parties civiles. La magistrature avait interrogé dimanche, au premier jour du procès, l'accusé Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, notamment le mouvement et le transfert des fonds. De même qu'il a été questionné sur la gestion de la compagnie aérienne relevant de son groupe et confronté aux accusations retenues contre lui. Plusieurs accusés auditionnés le même jour sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant, lesquelles condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, au sujet notamment du retrait de fonds sans titres réguliers. D'autres accusés, auditionnés lundi, ont prétendu que de fausses déclarations leurs ont été attribuées durant l'enquête. Le principal accusé Abdelmoumène Khalifa, de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié par la suite la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa qui l'a géré en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003. En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le Tribunal criminel près la Cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.